

**Écologies,
solidarités :**

**L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

**face aux
attentes
étudiantes**

**Rapport
d'enquête**

CNE 2023



Formation & insertion



Vie étudiante



Engagement étudiant

SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| Contextualisation | p.1 |
| I. Le RESES | p.2 |
| II. La Consultation Nationale Étudiante (CNE) | p.2 |
| III. Remerciements | p.3 |
| A. Présentation du rapport | p.4 |
| B. Note à l'attention des lecteur-rices | p.4 |
| La méthodologie | p.5 |
| I. Le questionnaire | p.6 |
| II. La diffusion | p.7 |
| III. Caractéristiques et redressement de la base de données | p.7 |
| PARTIE I - La population étudiante face aux enjeux écologiques et solidaires | p.10 |
| I. Une population étudiante ambitieuse écologiquement | p.11 |
| A. Le rôle de la population étudiante par rapport aux enjeux écologiques | p.11 |
| B. Une jeunesse hétérogène face aux enjeux écologiques | p.12 |
| C. Les enjeux écologiques qui préoccupent les étudiant-es | p.12 |
| II. Vers une (re)politisation de l'écologie | p.13 |
| A. Les pouvoirs publics comme acteurs centraux de la transition écologique | p.14 |
| B. La responsabilité des grandes entreprises | p.15 |
| C. La politisation des enjeux écologiques | p.16 |
| D. Les solutions envisagées par les étudiant-es pour répondre aux enjeux écologiques | p.18 |
| III. Une population étudiante hétérogène face aux enjeux écologiques | p.19 |
| A. Les éco-actif-ves (60 %) | p.20 |
| B. Les non-agissant-es (36 %) | p.22 |
| C. Les anti-écologistes (4 %) | p.23 |
| PARTIE II - Les modes de vie étudiants : pratiques, contraintes et attentes | p.25 |
| I. Une population étudiante ambitieuse dans un système de contraintes | p.26 |
| A. Les contraintes économiques et matérielles | p.26 |
| B. Le logement comme exemple de contrainte matérielle | p.27 |

| | |
|--|------|
| II. La consommation et l'alimentation des étudiant·es comme reflets de leurs caractéristiques socio-économiques et écologiques | p.29 |
| A. Les habitudes de consommation des étudiant·es prises entre contraintes économiques et conscience écologique | p.29 |
| B. Le cas de la consommation de viande | p.31 |
| C. La consommation étudiante à travers le prisme des trois grandes catégories ACM | p.32 |
| III. Les attentes vis-à-vis des campus et des points de restauration | p.33 |
| A. Les mesures écologiques et solidaires attendues sur les campus | p.33 |
| B. La restauration dans l'enseignement supérieur : état des lieux et enjeux | p.35 |

PARTIE III - Les engagements étudiants sous le prisme des formations et des établissements

| | |
|--|------|
| I. Les aspirations des étudiant·es à l'égard de leur formation | p.39 |
| A. Une formation partiellement défailante | p.39 |
| B. Le rapport aux enjeux écologiques selon le domaine d'études | p.40 |
| II. L'intégration des enjeux écologiques : entre monde des écoles et monde universitaire | p.42 |
| A. Une intégration différenciée selon le type d'établissement | p.42 |
| B. Les causes de cette intégration inégale | p.44 |
| III. Les liens déterminants entre les établissements et l'engagement étudiant | p.45 |
| A. Un engagement associatif varié et étroitement lié au type d'établissement | p.45 |
| B. Un engagement protéiforme | p.47 |
| C. De la volonté d'agir à l'action | p.49 |

Conclusion

Recommandations

Annexes

| | |
|------------------------------------|------|
| Bibliographie et sitographie | p.55 |
| Articles et ouvrages scientifiques | p.55 |
| Articles de presse | p.55 |
| Enquêtes et rapports | p.57 |
| Sources complémentaires | p.57 |

Contextualisation

CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE 2023

1 Le RESES

Créé en 2007, le Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire est une association de loi 1901 qui mène des projets liés à l'alimentation durable, à l'économie circulaire, à la biodiversité ou encore aux enjeux écologiques et solidaires sur les campus. Le RESES est également **une tête de réseau associative nationale composée de 175 associations étudiantes** avec lesquelles sont menées des actions en lien avec les enjeux écologiques solidaires.

Les objectifs du RESES sont d'avoir à terme **100% d'étudiant-es formé-es et engagé-es sur les enjeux écologiques et solidaires**, climatiques et de biodiversité, ainsi que **100% de campus durables et engagés dans la transition écologique** que cela soit dans leur gouvernance, dans leur fonctionnement ou dans leurs formations.

Pour atteindre ces objectifs, le RESES s'est donnée trois missions structurantes :

- **rassembler** et fédérer un réseau d'associations et d'étudiant-es autour des enjeux écologiques et solidaires
- **former** et outiller les associations étudiantes et les étudiant-es à l'aide de formations, de kits et de guides, afin de les accompagner dans leurs projets
- **porter la voix** des étudiant-es auprès des acteur·rices institutionnel·les de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et au-delà. Cette mission est notamment effectuée grâce à la Consultation Nationale Etudiante.

Le RESES est basé à Paris mais dispose d'antennes dans les grandes villes étudiantes que sont Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier et Rennes. Ce réseau associatif étudiant oeuvre pour les étudiant-es et est dirigé par des étudiant-es. Il est en effet constitué d'un bureau élu de sept étudiant-es et d'un Conseil d'Administration composé de quatorze associations étudiantes. Les projets du RESES sont menés à bien par une équipe de douze salarié-es appuyé-es par neuf volontaires en service civique et une centaine de bénévoles.

2 La Consultation Nationale Étudiante (CNE)

La Consultation Nationale Étudiante est une étude quantitative à destination de l'ensemble des étudiant-es effectuant leurs études sur le territoire français, peu importe leur formation, leur niveau d'étude ou leur type d'établissement. La CNE a été créée en 2008 et a lieu tous les trois ans depuis cette première édition. L'année 2023 marque donc la sixième édition de la consultation.

La Consultation Nationale Étudiante s'inscrit dans l'une des principales missions du RESES : porter la voix des étudiant-es. En effet, les objectifs de la CNE sont de rendre compte des avis, des pratiques et des tendances de la population étudiante sur les enjeux écologiques et solidaires. Les données recueillies par cette enquête, qui prend la forme d'un questionnaire, permettent ensuite au RESES de porter la voix des étudiant-es à travers des recommandations effectuées auprès des différent·es acteurs et actrices de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comme les Ministères, les établissements ou encore les CROUS. Ces recommandations mènent par la suite à des décisions et des actions concrètes qui participent à une transition vers une société plus écologique et solidaire.

La Consultation Nationale Etudiante a lieu tous les trois ans, d'abord car il s'agit du temps nécessaire pour la création du questionnaire, sa diffusion, l'analyse et la diffusion des résultats, mais aussi pour pouvoir rendre compte de l'évolution de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que de la population étudiante. Enfin, la CNE permet d'orienter les actions et les outils du RESES à moyen et long terme, et de garantir à l'association de rester au plus proche des attentes et besoins des étudiant·es.

3 Remerciements

Le RESES tient d'abord à remercier les étudiants et étudiantes qui ont répondu au questionnaire et sans qui la CNE 2023 n'aurait pas été possible. Merci aux **14 139 étudiant·es** qui ont pris le temps de répondre à notre enquête.

Le RESES souhaite aussi remercier les partenaires de la CNE 2023 qui ont permis le financement, l'élaboration, la diffusion et/ou la restitution de la consultation : le Gouvernement (et particulièrement les Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les Ministères Écologie Énergie Territoires, et le Ministère de l'Éducation Nationale ; mais aussi l'ADEME (Agence de la transition écologique), France Universités, la Conférence des Grandes Écoles, le CNOUS, le CROUS de Paris, la Ville de Paris, la MAIF, la Fondation Européenne pour le Climat, Tilt et l'Agence Française de Développement.



Le RESES remercie également les acteurs et actrices institutionnel·les et associatif·ves qui ont diffusé le questionnaire et ont permis de porter la voix des étudiant·es d'un grand nombre de formations et d'établissements, partout sur le territoire.

Le RESES tient à remercier le collectif Quantité Critique pour son travail d'analyse statistique et sociologique des données du questionnaire, ainsi que pour son aide précieuse pour l'élaboration du questionnaire.

Le RESES souhaite remercier tout particulièrement les équipes qui ont été mobilisées sur ce projet. Un merci particulier à Adrien Bigoin Cotel, chargé d'étude sur la consultation nationale étudiante, qui a fait la majorité du travail d'analyse et de rédaction du rapport ; à Anne Gardette, responsable de la communication, qui a coordonné l'ensemble de la communication print et digitale autour du projet, de la diffusion à sa restitution ; à Lola Domergue, responsable du plaidoyer et Lina Boumediene, chargée de plaidoyer, qui ont coordonné le volet recommandations et relations publiques du projet ; à Paul Van Celst, délégué général, qui a assuré la coordination générale de tout le projet depuis son lancement ; et à l'ensemble des équipes du RESES qui ont permis, par leurs idées, leur travail et leur investissement, le développement du projet, la construction du questionnaire, les relectures attentives et qui ont su prêter main forte lorsque c'était nécessaire.

Enfin, le RESES souhaite remercier les membres des Bureaux successifs depuis juin 2021, ainsi que les membres du Conseil d'Administration qui ont participé à l'ensemble des phases du projet, de l'élaboration du questionnaire à la restitution des résultats en passant par la diffusion du rapport.

A. Présentation du rapport

Ce rapport rend compte des résultats de l'enquête, de leur analyse statistique et sociologique ainsi que des recommandations du RESES concernant les problématiques mises en avant par la Consultation Nationale Étudiante.

La partie suivante est consacrée à la méthodologie de l'enquête quantitative. Le rapport sera ensuite composé de trois parties :

- **La population étudiante face aux enjeux écologiques et solidaires**, qui introduit les enjeux de la CNE, les rapports de la population étudiante vis-à-vis des enjeux écologiques et solidaires, ainsi que les caractéristiques de la population étudiante interrogée.
- **Les conditions, les contraintes et les pratiques des étudiant·es**. Cette partie décrit les contraintes auxquelles font face les étudiant·es et dresse un portrait des modes de consommation et des habitudes alimentaires de la population étudiante.
- La troisième et dernière partie du rapport, **L'engagement des étudiant·es**, aborde quant à elle les différentes formes d'engagement de la population étudiante ainsi que leurs leviers, leurs limites et leurs conséquences.

En conclusion du rapport, le RESES présentera ses recommandations qui découlent des résultats de cette édition de la Consultation Nationale Étudiante.

B. Note à l'attention des lecteur·rices :

Dans un souci d'inclusivité et d'égalité des genres, le rapport de la CNE 2023 a été rédigé en écriture inclusive, conformément à la charte d'écriture inclusive de la revue La Déferlante¹.

Le rapport a également été rédigé sans justification des paragraphes, car cela peut nuire à la lisibilité du texte pour une partie des lecteurs et des lectrices.

Le RESES vous souhaite une bonne lecture !

¹ La Déferlante. "Charte d'écriture inclusive et marche orthotypographique de La Déferlante". La Déferlante, mars 2023.

La méthodologie

CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE 2023

1 Le questionnaire

Les premières esquisses du questionnaire ont été effectuées en mars 2022, mais le questionnaire a véritablement été construit entre novembre 2022 et janvier 2023. Le RESES a élaboré en majorité l'enquête, soutenu et conseillé par ses partenaires France Universités, la MAIF, le Ministère de la Transition Écologique, la Conférence des Grandes Écoles, l'AFD et le CNOUS qui ont commenté, alimenté et apporté des éléments au questionnaire. Le collectif Quantité Critique a également été d'une aide essentielle dans sa construction, en particulier pour les questions sociodémographiques où ses membres ont pu apporter leur expertise en termes d'enquête statistique.

Le questionnaire de la CNE 2023 a été construit en prenant en compte plusieurs critères, similaires à ceux de la précédente édition :

- **obtenir des données fiables** sur les pratiques, avis, attentes et engagements de la population étudiante.
- **avoir une population répondante variée** où un maximum de filières, de formations, d'établissements et de territoires est représenté.
- **rendre les questions et les réponses proposées ainsi que leur formulation les plus neutres possibles** afin d'assurer la pertinence et la fiabilité des données recueillies.

Le questionnaire final est composé de **65 questions réparties en quatre sections** (présentées ici dans l'ordre du questionnaire) :

- **formation et insertion professionnelles** (10 questions) : cette partie questionne les rapports entre les étudiant·es et leurs études, la place des enjeux écologiques dans ces dernières ainsi que la responsabilité et la confiance dans les institutions publiques et privées vis-à-vis de la transition écologique
- **modes de vie** (14 questions) : ces questions abordent la consommation des étudiant·es, leur alimentation, leur logement, les points de restauration de leur campus ainsi que leurs attentes envers leurs établissements
- **engagement** (13 questions) : cette partie est quant à elle consacrée aux différentes formes d'engagement de la population étudiante, les freins et leviers à cet engagement, et enfin les rapports aux différents enjeux politiques et/ou écologiques
- **questions sociodémographiques** (26 questions dont quatre au début du questionnaire, auxquelles s'ajoutent deux questions à but informatif pour le RESES) : ces questions permettent d'obtenir des informations socio-économiques sur les répondant·es comme leur logement, leur échelon de bourse, leur domaine d'études, etc.

Ce découpage en **trois thèmes** avait pour objectif de simplifier le questionnaire et de permettre d'incorporer des sous-thèmes comme la confiance envers les entreprises, l'alimentation ou encore l'engagement associatif. En effet, ces trois grands thèmes permettent d'aborder les enjeux importants liés à l'écologie ainsi qu'à l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, tout en y intégrant de manière transversale les enjeux socio-économiques et politiques.

2 La diffusion

Le logiciel choisi pour créer et diffuser le questionnaire est **Drag'n Survey**, qui correspondait au cahier des charges défini par le RESES, à savoir des données stockées en France et/ou dans un pays limitrophe (ici le Luxembourg), une prise en main rapide et instinctive ainsi que la **conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**. La diffusion a eu lieu du **20 janvier au 19 mars 2023** et le **nombre total de réponses est de 14 139, dont 7 970 complètes après redressement** qui ont pu être exploitées dans le cadre de l'analyse des données. **Le taux de complétion du questionnaire est de 57%**.

Le questionnaire a été diffusé à travers plusieurs canaux comme la newsletter du CNOUS, les réseaux sociaux du RESES ou encore le démarchage direct d'établissements. Ce dernier a été déterminant dans l'augmentation du nombre de répondant-es suite aux premières semaines de diffusion. Ainsi, les étudiant-es ayant répondu à la CNE ont eu connaissance du questionnaire principalement via **une newsletter (40%), leur établissement d'enseignement supérieur (34%) et les réseaux sociaux (11%)**. La stratégie et les modes de diffusion du questionnaire de la CNE 2023 ont des conséquences sur l'analyse des données et leur interprétation.

3 Caractéristiques et redressement de la base de données

La CNE prend la forme d'un questionnaire auto-administré en ligne et transmis aux étudiant-es via **différents canaux**. L'échantillon obtenu est donc un échantillon non-aléatoire : cela signifie d'un point de vue statistique que les répondant-es n'ont pas été tiré-es au sort au sein de la population-mère. L'échantillon est donc déterminé par les caractéristiques des canaux de diffusion utilisés et par les dispositions à répondre des personnes sollicitées. Pris tel quel, il n'est donc pas exhaustif ou représentatif de l'ensemble de la population étudiante de France. Afin de délimiter les limites mais aussi les apports de la CNE 2023, il est important d'analyser les différences entre la population étudiante de France et l'échantillon de cette consultation.

Premièrement, du point de vue des filières, **la consultation a touché une part très importante d'étudiant-es en écoles d'ingénieur-es et en IEP (Institut d'Etudes Politiques)**, contrairement aux étudiant-es des universités qui sont sous-représenté-es. Cela s'explique principalement par le fait que le questionnaire ait été en partie diffusé en démarchant directement les établissements. Malgré un contact plus régulier avec des établissements sous-représentés, une implication différenciée de la part de ces derniers est à prendre en compte avec par exemple des cas où la réponse au questionnaire a été rendue obligatoire dans certains établissements. Cette surreprésentation d'étudiant-es de certains types d'établissements traduit certaines de leurs caractéristiques vis-à-vis des enjeux écologiques, caractéristiques développées dans ce rapport.

² On désigne par population-mère (ou population d'intérêt) l'ensemble complet des individus que l'on souhaite étudier. Dans le cadre de la CNE, cela désigne l'ensemble des étudiant-es de toutes formations et de tous niveaux d'étude, affilié-es à un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire français.

L'influence des canaux de diffusion utilisés par le RESES est cependant à nuancer. En effet, comme évoqué, 40% des répondant·es ont principalement eu accès au questionnaire via une newsletter et 34% via leur établissement, contre seulement 3% via les canaux du RESES. Cela signifie que l'écosystème associatif et engagé du RESES n'a eu que de légères conséquences sur les caractéristiques des répondant·es. Concernant les différences entre la population répondante et la population-mère, il est également important de souligner qu'il s'agit d'un phénomène récurrent dans les questionnaires concernant les enjeux écologiques et solidaires, et même les questionnaires de manière générale.

En effet, **plus un·e répondant·e est diplômé·e, plus il ou elle se sent légitime à répondre à un questionnaire** et se sent à l'aise avec le fait d'être interrogé·e³. La CNE ne se soustrait pas à cette règle puisqu'elle prend la forme d'un questionnaire passé par écrit, abordant différents thèmes plus ou moins liés à des enjeux sociaux voire politiques, et pouvant par conséquent apparaître comme une évaluation ou un contrôle pour une partie des (non-) répondant·es. **Un autre facteur à prendre en compte est la fracture numérique**, qui n'est pas uniquement observée chez les publics plus âgés, mais qui existe également dans la population étudiante⁴. Certain·es étudiant·es, en particulier celles et ceux ayant un rapport plus distant aux études, consultent rarement leurs adresses e-mail personnelle ou académique. Ces caractéristiques spécifiques sont dans la continuité de la consultation précédente (2020) où avait déjà été observée une surreprésentation de la population étudiante des IEP, des écoles d'ingénieur·es et des écoles de commerce (que nous ne retrouvons pas cette année).

Tout comme pour la CNE 2020 et de nombreuses enquêtes dont la complétion se fait sur la base du volontariat, nous observons dans l'échantillon 2023 une surreprésentation des femmes (60% pour la CNE 2023 contre 55,6% pour l'ensemble de la population étudiante). Ici, cela peut être expliqué par un **différencialisme de genre**, c'est-à-dire une socialisation des femmes à davantage répondre positivement aux sollicitations et à donner plus volontiers de leur temps⁵. Enfin, socialement, la CNE 2023 a recruté plus d'étudiant·es boursier·es que dans la population globale étudiante. Ils et elles sont ainsi 30,1% à bénéficier d'une bourse dans l'échantillon et 24,3% au niveau national.

L'échantillon de la CNE 2023 a **donc des caractéristiques socio-démographiques particulières car il s'agit d'un échantillon non aléatoire**, il est donc délicat de le rendre complètement représentatif de la population-mère. En effet, s'il est possible d'identifier, au sein des données collectées, certaines caractéristiques surreprésentées ou sous-représentées, il n'est pas possible de les épuiser totalement et il subsistera toujours des caractéristiques non observées dont la répartition est inconnue et potentiellement déformée. Il existe toutefois des **techniques statistiques susceptibles de corriger partiellement les biais d'échantillonnage les plus évidents, en utilisant des informations dites "auxiliaires"**, c'est-à-dire connues par ailleurs sur la population mère au niveau agrégé.

En particulier, il est possible de corriger la distribution d'un petit nombre de variables prédéterminées via **des poids de post-stratification de façon à la rapprocher le plus possible de leur distribution réelle sur la population d'intérêt**. Concrètement, ces poids vont donner plus d'importance aux étudiant·es sous-représenté·es et moins d'importance aux étudiant·es surreprésenté·es. Il convient de choisir des variables dont la distribution est particulièrement déformée sur l'échantillon collecté et qui présentent une corrélation élevée avec l'objet d'étude. **Ici, les variables les plus pertinentes utilisées pour le redressement sont le genre (masculin ou féminin), le type d'établissement et le statut vis-à-vis des bourses du CROUS (boursier·e ou non-boursier·e) des répondant·es.**

³Frippiat, Didier, et Nicolas Marquis. "Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux", *Population*, vol. 65, no. 2, 2010, pp. 309-338.

⁴Bamas, Arthur, et al. "Les jeunes Français, victimes insoupçonnées de la précarité numérique", *Le Monde*, 28 janvier 2022.

⁵Fidelman, Carolyn G. *Course evaluation surveys: In-class paper surveys versus voluntary online surveys*, 2007, Université de Boston, thèse de doctorat

Figure 1 : Échantillon de la CNE 2023 avant et après redressement

| | Echantillon (N=7970) | | Population mère |
|-------------------------------------|----------------------|--------------------|-----------------|
| | Avant redressement | Après redressement | |
| Genre | | | |
| Hommes | 38,0% | 43,1% | 44,4% |
| Femmes | 59,3% | 54,1% | 55,6% |
| Autre | 2,67% | 2,79% | - |
| Statut vis-à-vis des bourses | | | |
| Boursier·e | 30,1% | 24,3% | 24,3% |
| non-boursier·e | 69,9% | 75,8% | 75,7% |
| Type d'établissement | | | |
| Université | 38,7% | 55,8% | 55,8% |
| Ecole d'ingénieur·es | 40,7% | 6,1% | 6,1% |
| Ecole de commerce | 5,2% | 8,8% | 8,8% |
| Lycée | 2,5% | 12,3% | 12,3% |
| Autre | 12,9% | 17,0% | 17,0% |

Voici ci-dessus le tableau qui indique les caractéristiques de l'échantillon (genre, bourse et établissement) de la CNE 2023 avant et après le redressement statistique.

Malgré les sous-représentations et surreprésentations de certaines filières et caractéristiques socio-démographiques, la CNE reste une étude à l'échelle nationale qui dispose d'un **échantillon large, fiable et diversifié** qui parvient par conséquent à représenter la majorité des filières, des établissements et des régions de France.

PARTIE

1

La population étudiante face aux enjeux écologiques et solidaires

CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE 2023

1 Une population étudiante ambitieuse écologiquement

Au cours des dernières années, **les enjeux écologiques sont devenus plus importants dans les sphères médiatique et politique**. Les alertes et recommandations scientifiques comme le sixième rapport du GIEC⁶, la multiplication des risques et catastrophes climatiques et le constat de l'inaction générale des pouvoirs politiques aux échelles nationales et internationales ont conduit une partie de la population française à se mobiliser sur les enjeux écologiques. Cette mobilisation prend différentes formes telles que les pétitions, les marches pour le climat ou encore des actions à destination des pouvoirs publics, comme les plaintes juridiques contre l'Etat pour inaction climatique.

A. Le rôle de la population étudiante par rapport aux enjeux écologiques

Dans ce contexte, la jeunesse, et en particulier la population étudiante, joue un rôle crucial dans le mouvement écologique. D'une part, les étudiant-es sont davantage présent-es dans certaines formes de mobilisation comme les marches pour le climat⁷.

D'autre part, **les étudiant-es mènent de nouvelles actions comme le Manifeste Étudiant pour un Réveil Écologique**⁸, lancé par des étudiant-es de grandes écoles qui refusent de travailler pour les entreprises polluantes et qui souhaitent que ces dernières intègrent davantage les enjeux écologiques. Cette initiative étudiante est parvenue à réunir 34 000 signatures. En avril 2022, dans une perspective similaire, huit étudiant-es de l'école AgroParisTech ont critiqué les formations de leur école qui les forment à des "métiers destructeurs"⁹.

Ces étudiant-es ont également appelé les jeunes ingénieur-es diplômé-es à remettre en question le productivisme de leurs formations au profit d'activités plus vertueuses et respectueuses de l'environnement.

Dans certains cas, les formes de mobilisation et d'action peuvent s'opposer aux pouvoirs politiques et publics dans l'objectif d'être plus visibles et marquantes, comme peut l'être la désobéissance civile. Des exemples récents montrent à la fois leur médiatisation croissante et leurs effets, comme le témoignent des exemples récents comme le "sit-in"¹⁰ d'une militante de Dernière Rénovation à Roland-Garros¹¹ et le blocage d'une table ronde de TotalEnergies et de Shell par des étudiant-es de HEC Paris¹².

Tous ces modes de mobilisation et d'actions témoignent d'abord de l'idée d'une jeunesse particulièrement mobilisée et consciente des enjeux climatiques, en lutte face aux générations passées ayant contribué à la crise écologique et à un système politique et économique jugé inefficace, mais aussi à des parcours universitaires en décalage par rapport aux enjeux écologiques actuels.

⁶Lee, Hoesung et al. Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6), 2023.

⁷Quantité Critique. « Grèves pour le climat : "La mobilisation des jeunes ne témoigne pas d'une diversification sociale" », Tribune du Collectif Quantité critique, Le Monde, 19 avril 2019.

⁸Pour un Réveil Écologique. "Manifeste pour un réveil écologique." *Pour un Réveil Écologique*, 2018, <https://manifeste.pour-un-reveil-ecologique.org/fr>

⁹Gérard, Mathilde. "Des étudiants d'AgroParisTech appellent à désertir des emplois destructeurs." *Le Monde*, 12 mai 2022.

¹⁰Sit-in : manifestation non violente consistant, pour les participant-es, à rester assis-es sur la voie publique. Larousse, 2023.

¹¹Garric, Audrey. "Climat : après Roland-Garros, la campagne Dernière Rénovation veut multiplier les actions coups de poing", *Le Monde*, 8 mai 2023.

¹²AFP, et le Monde. "Des étudiants de HEC Paris perturbent une table ronde pour dénoncer les projets « climaticides » de TotalEnergies et de Shell", *Le Monde*, 26 mai 2023.

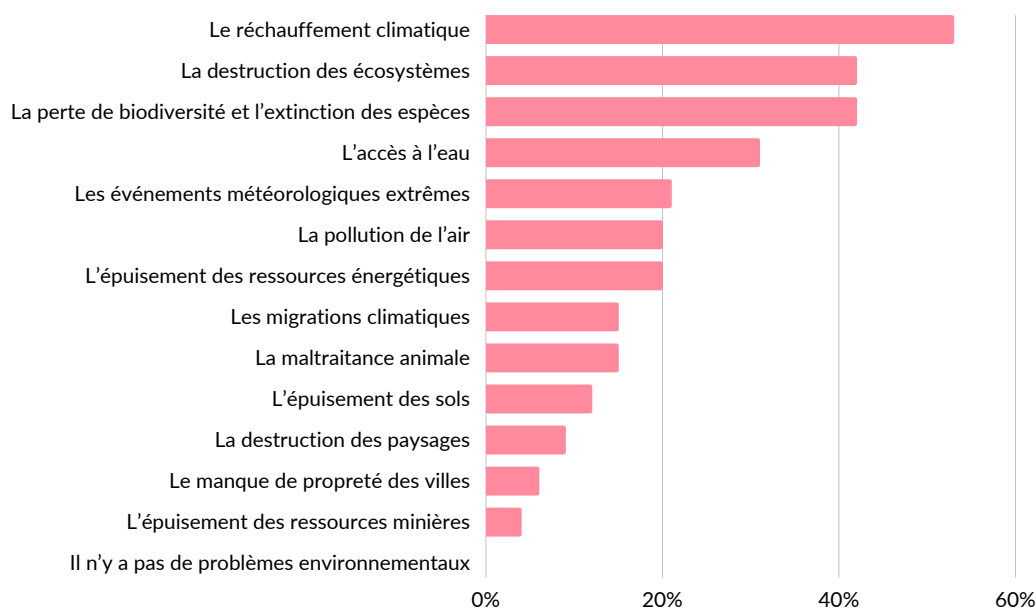
B. Une jeunesse hétérogène face aux enjeux écologiques

Plusieurs éléments invitent cependant à relativiser le constat d'une population étudiante écologiquement engagée. Premièrement, de récentes enquêtes montrent qu'au-delà de l'image d'une "génération climat", la jeunesse, à l'instar du reste de la population, ne se positionne pas de manière homogène sur les questions d'écologie. Elle demeure en effet clivée sur cette question¹³. De plus, au sein des groupes investis écologiquement, ces enquêtes montrent **des visions multiples de l'écologie comme la perspective décroissante ou à l'inverse la croyance dans la capacité des technologies et des dispositifs capitalistiques à régler la crise écologique**. De plus, une partie des répondant·es se sent concernée par l'urgence de la crise écologique mais ne traduit cependant pas cette conscientisation dans ses modes de vie. On peut également noter qu'une part non négligeable de la jeunesse reste indifférente aux enjeux écologiques, et qu'une minorité reste opposée à toute forme d'écologie politique, ce que nous développerons plus en détails.

C. Les enjeux écologiques qui préoccupent les étudiant·es

Si l'on s'intéresse de plus près aux différents enjeux écologiques, on remarque une "climatisation" de la préoccupation environnementale. En effet, pour la majorité des étudiant·es qui ont répondu à la CNE, **le sujet écologique prioritaire est le réchauffement climatique (53%)**. Cela s'explique d'une part par l'importance de cet enjeu et de ses conséquences dans la crise écologique, et d'autre part car il s'agit d'un des enjeux écologiques les plus médiatisés. Parmi les enjeux écologiques les plus préoccupants pour les étudiant·es, le réchauffement climatique est suivi par la destruction des écosystèmes (42%), la perte de biodiversité et l'extinction des espèces (42%), l'accès à l'eau (31%), l'avènement d'événements météorologiques extrêmes (21%), puis la pollution de l'air (20%) et l'épuisement des ressources énergétiques (20%).

Figure 2 : "Parmi les enjeux écologiques suivants, quels sont les trois qui te préoccupent le plus ?"



¹³ Lamoureux, Marine. "Écologie : les multiples visages des jeunes de la «génération climat»", Etude de Quantité Critique, La Croix, le 17 juin 2021.

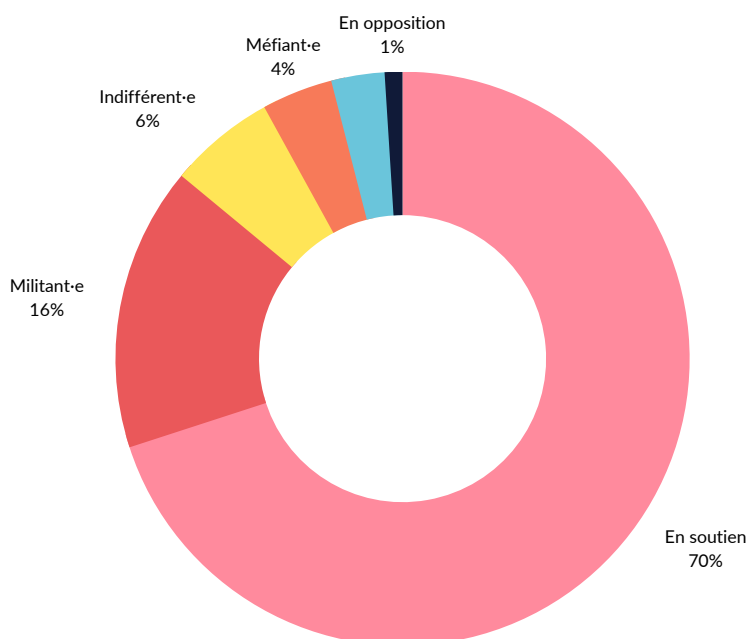
Si le réchauffement climatique reste la principale préoccupation écologique de la population étudiante, on peut souligner que la destruction des écosystèmes ainsi que la perte de biodiversité et l'extinction des espèces arrivent en deuxième position, ce qui témoigne d'une **conscientisation et d'une politisation croissantes de ces enjeux écologiques**, qui étaient auparavant moins valorisés et par conséquent moins pris en compte. On peut également souligner le fait que l'accès à l'eau devient une préoccupation importante pour les répondant-es, ce qui peut être dû aux problèmes récents liés à ces enjeux comme la sécheresse qui a compromis l'approvisionnement en eau potable de plusieurs villages en France¹⁴.

Les enjeux écologiques les moins préoccupants pour la population interrogée sont la destruction des paysages (9%) et le manque de propreté des villes (4%), qui sont par ailleurs les enjeux les moins liés politiquement à l'écologie. On note aussi que la proportion d'étudiant-es ayant choisi la modalité de réponse "Il n'y a pas de problèmes environnementaux" est quasiment nulle, ce qui démontre la quasi-disparition du climatoscepticisme dans la population étudiante de la CNE 2023. Lors de la CNE 2020, les climatosceptiques représentaient 5% des répondant-es¹⁵. Cette évolution montre que **la population étudiante climatosceptique, déjà minoritaire il y a quelques années, est devenue marginale**.

2 Vers une (re)politisation de l'écologie

Les résultats de la CNE 2023 montrent que la population étudiante est en majorité favorable à la cause écologiste. En effet, **70% des répondant-es soutiennent la cause écologiste et 16% militent pour cette cause**. A l'inverse, 11% des étudiant-es de la CNE y sont indifférent-es, méfiant-es ou opposé-es, soit un-e étudiant-e sur dix. On remarque donc un consensus de la population étudiante par rapport à la cause écologique.

Figure 3 : "Par rapport à la cause écologiste, dirais-tu que tu es :"



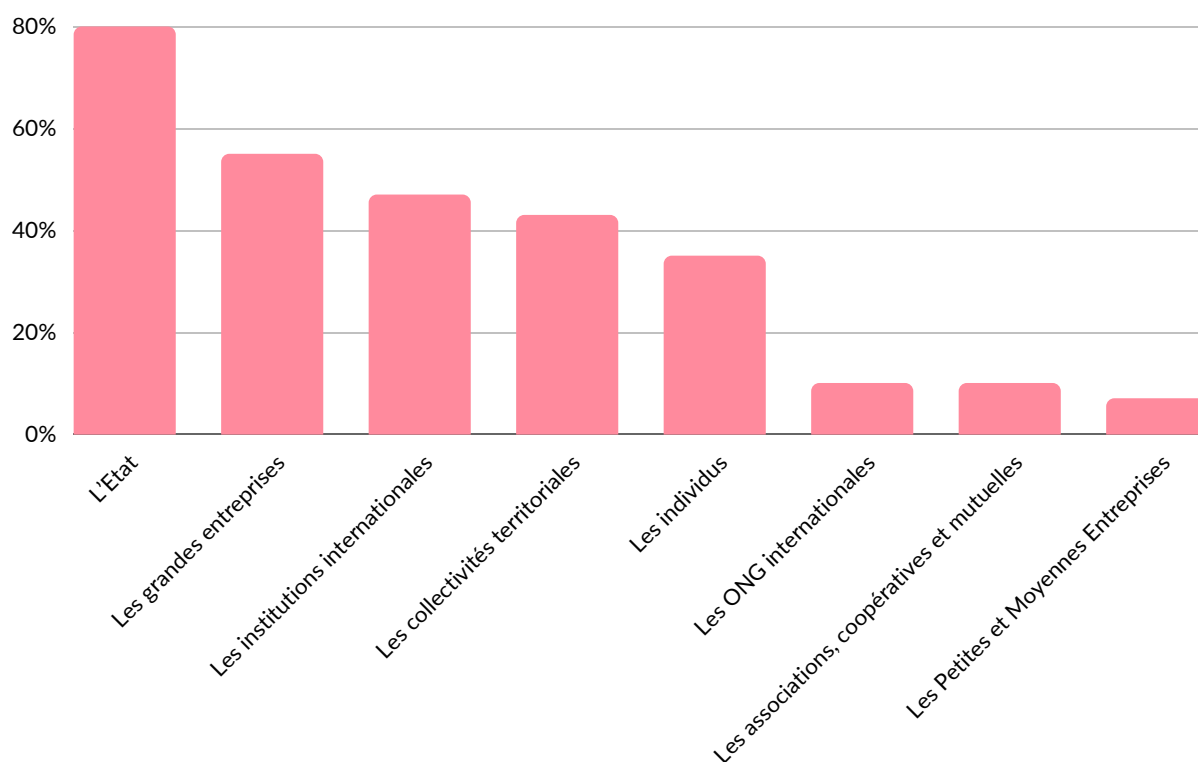
¹⁴ Foucart, Stéphane. "Sécheresse : plus une goutte d'eau au robinet, le scénario qui inquiète les Pyrénées-Orientales". Le Monde, 23 avril 2023.

¹⁵ REFEDD. "Les étudiant-es face aux enjeux environnementaux", RESES, 2020.

A. Les pouvoirs publics comme acteurs centraux de la transition écologique

Les ambitions des étudiant·es butent sur le sentiment d'une incapacité, et/ou une volonté limitée des acteur·rices à faire face à la crise écologique, produisant une méfiance significative envers les différentes institutions. En effet, les étudiant·es se montrent en majorité sceptiques vis-à-vis de la volonté du pouvoir politique à considérer les enjeux écologiques. Ainsi, **77 % ont l'impression que les intérêts des étudiant·es ne sont pas pris en compte dans les décisions politiques**. Parallèlement, **80% considèrent que l'État est un acteur central de la transition écologique** tandis que les autres institutions publiques arrivent en troisième et quatrième positions avec les institutions internationales (47%) et les collectivités territoriales (43%). On remarque donc un décalage entre l'importance des pouvoirs publics dans la transition écologique selon les étudiant·es et la confiance que leur accordent ces dernier·es.

Figure 4 : "Selon toi, quels sont les principaux acteurs qui doivent piloter en priorité la transition écologique ?"



L'Etat est un acteur central de la transition écologique pour la majorité des étudiant·es (80%). Cela implique que les pouvoirs publics développent et mettent en place des solutions à l'échelle nationale. Pour les étudiant·es, l'Etat doit lancer une dynamique globale afin d'intégrer les enjeux écologiques dans toutes les sphères de la société.

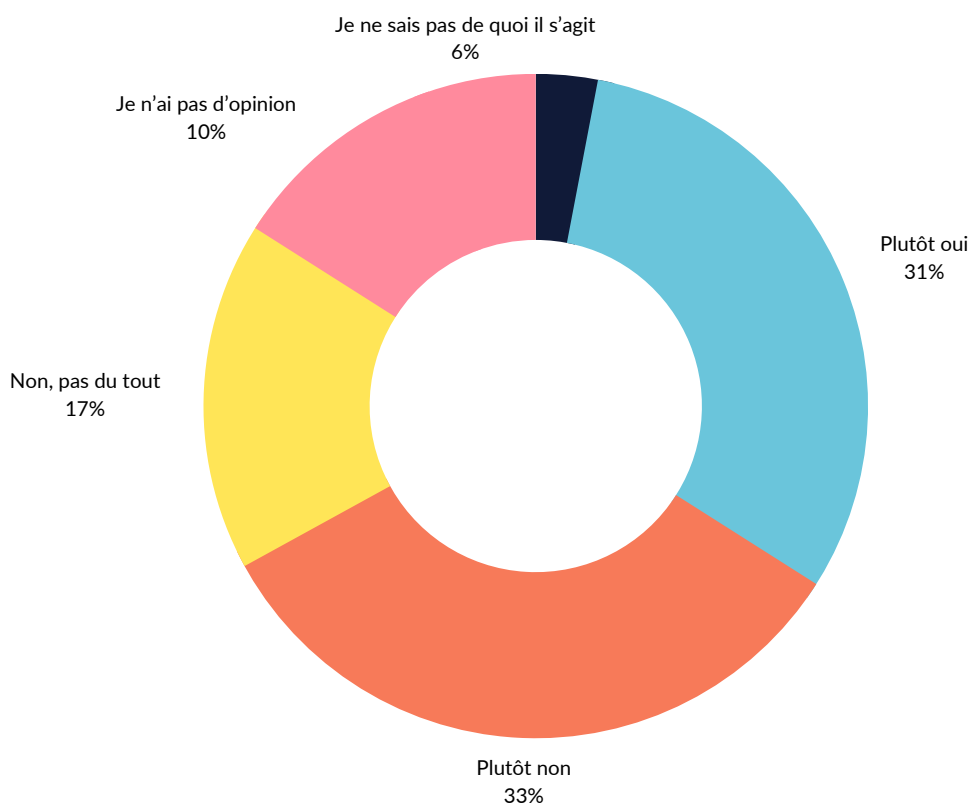
La population étudiante considère également les institutions internationales comme un acteur important de la transition écologique (47%). Cela montre que les étudiant·es ont également une conscience mondiale des enjeux écologiques, ce qui implique que des actions soient appliquées et adaptées à plusieurs échelles territoriales (nationale, européenne, internationale).

B. La responsabilité des grandes entreprises

Si l'Etat est considéré par les répondant-es comme le principal acteur qui doit piloter en priorité la transition écologique (80%), **les deuxièmes sont les grandes entreprises (55%)**. Les résultats de l'enquête montrent un manque de confiance, voire une méfiance, de la population étudiante envers ces dernières. Cette méfiance s'exprime notamment envers les ambitions et actions écologiques qu'elles affichent.

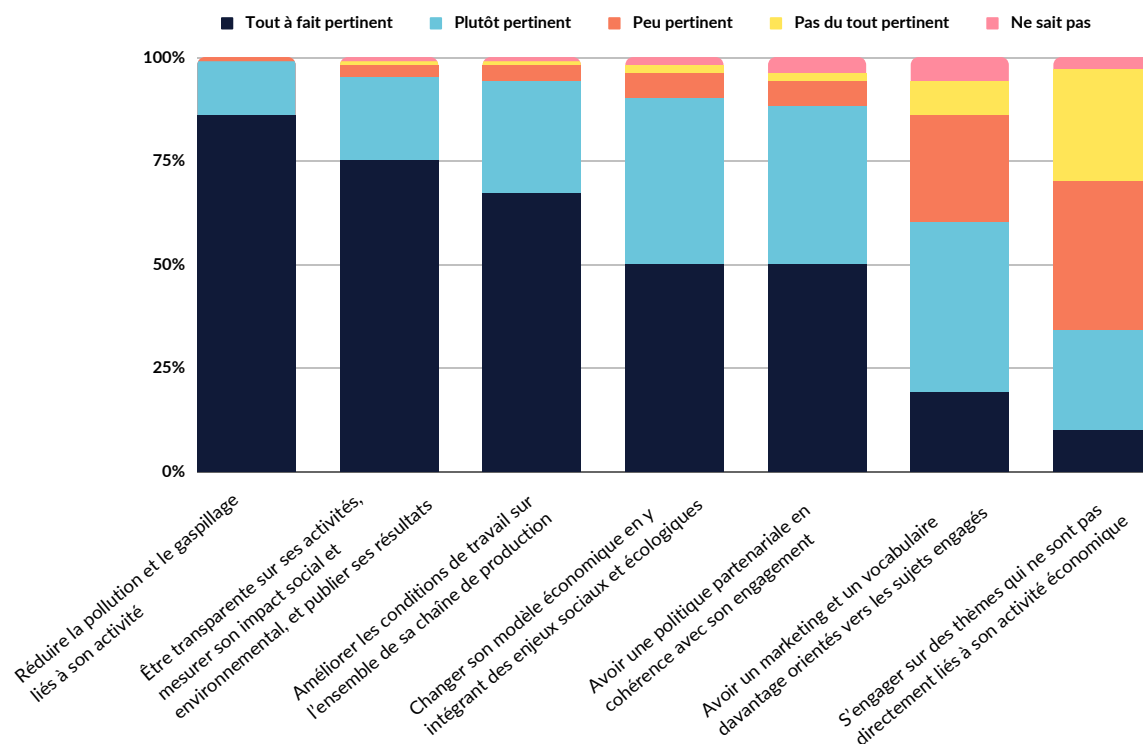
34% déclarent faire confiance aux entreprises qui intègrent des objectifs sociaux et environnementaux, via des dispositifs de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), dont seulement **3% déclarent leur faire tout à fait confiance**. A l'inverse, 17% déclarent ne pas faire confiance du tout aux entreprises utilisant des dispositifs RSE pour intégrer des objectifs sociaux et environnementaux, et 33% à ne pas leur faire confiance, soit la moitié des répondant-es.

Figure 5 : "Fais-tu confiance aux entreprises qui intègrent volontairement des objectifs sociaux et environnementaux dans leur activité économique ?"



Cette vigilance par rapport aux activités des entreprises se traduit aussi dans ce qu'ils et elles considèrent être des engagements pertinents. Ainsi, **90% des étudiant-es considèrent pertinent qu'une entreprise change son modèle économique en y intégrant des enjeux sociaux et environnementaux, et 88 % d'avoir une politique partenariale cohérente avec l'engagement**. A l'inverse, 63 % considèrent peu ou pas pertinent les campagnes de marketing orientées vers des sujets engagés.

Figure 6 : “Selon toi, les actions suivantes sont-elles pertinentes pour évaluer l’engagement écologique et/ou social d’une entreprise ?”



Une attention toute particulière semble donc portée aux engagements concrets et systémiques, qui s’opposent assez nettement aux engagements considérés comme superficiels, permettant de verdir l’image des entreprises par des stratégies marketing sans pour autant améliorer concrètement l’impact écologique de leurs activités. **Cette méfiance des étudiant-es reflète alors les résultats de la critique du greenwashing** (ou écoblanchiment), c’est-à-dire “l’utilisation fallacieuse d’arguments faisant état de bonnes pratiques écologiques dans des opérations de marketing ou de communication”¹⁶. Ce regard critique des répondant-es sur le greenwashing des entreprises témoigne d’un certain recul de l’écologie de façade, mais aussi d’une volonté de la part des étudiant-es de voir les entreprises agir concrètement sur l’environnement en contrôlant davantage, en limitant et en réduisant leurs propres activités. Autre fait qui ressort de ces résultats : **pour les répondant-es, l’engagement écologique des entreprises semble devoir être lié à leurs conditions de travail et à leur engagement social**. Si ces deux types d’engagement (écologique et social) ne se concrétisent pas nécessairement via les mêmes actions, les résultats montrent qu’ils doivent s’effectuer en parallèle pour les répondant-es pour être efficaces et fiables.

C. La politisation des enjeux écologiques

Pour les étudiant-es, les responsabilités des différent-es acteur-rices face aux enjeux écologiques sont clairement différenciées. Ainsi, les individus (35%), les ONG internationales (10%), les associations (10%) et les Petites et Moyennes Entreprises (7%) ne sont majoritairement pas considéré-es comme devant piloter en priorité la transition écologique, tandis que **le rôle de l’État (80%), des grandes entreprises (55%) et des institutions internationales (47%) est considéré comme majeur face à la catastrophe écologique**.

¹⁶ Dictionnaire Larousse

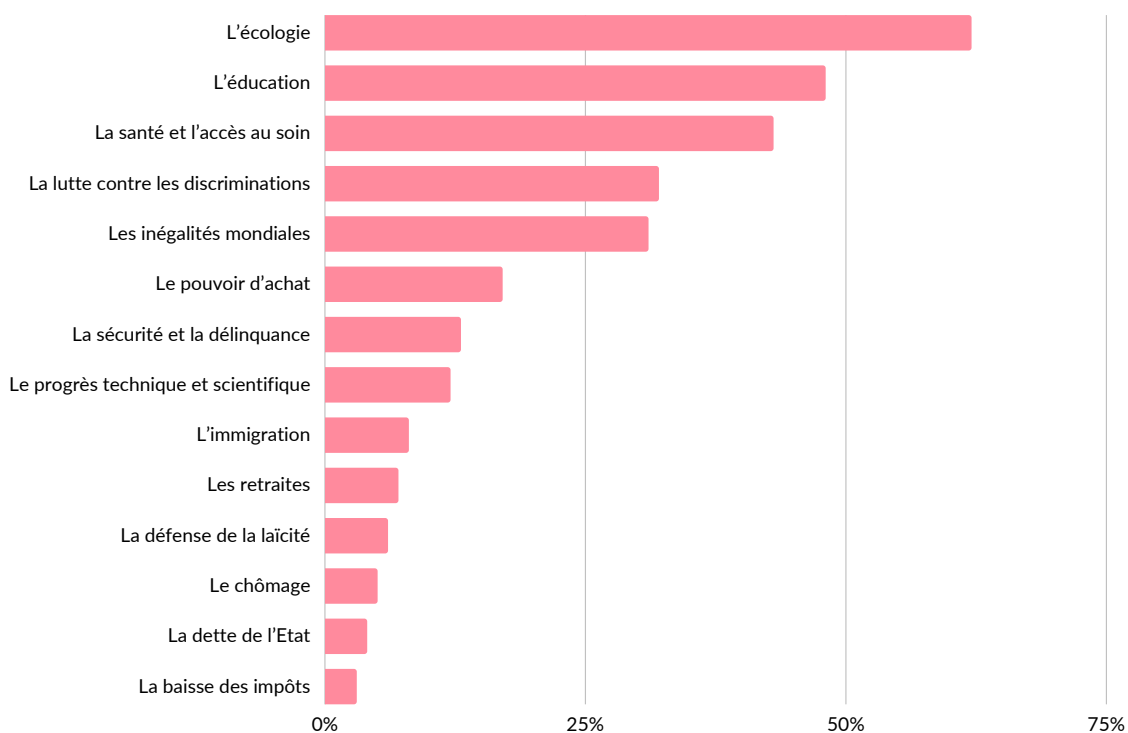
¹⁷Voir Figure 3

Ces résultats sont intéressants pour plusieurs raisons : d'abord, ils semblent limiter la place de l'écologie par les petits gestes. En refusant de faire des individus, des associations et des ONG les porteur-reuses de la transition écologique, **la population étudiante rompt assez clairement avec le discours dominant et dépolitisant des enjeux écologiques centré autour de l'individualisation de ces derniers**¹⁸, déjà remis en cause par les marches pour le climat depuis 2018. De plus, les entreprises n'ont pas la même responsabilité dans la transition écologique selon leur taille et leur impact.

Les PME sont considérées comme des actrices principales de la transition écologique pour seulement 7% des étudiant-es, contre 55% pour les grandes entreprises. Cela traduit l'idée d'une responsabilité et d'une responsabilisation différentes selon la taille et le pouvoir des organisations concernées. Enfin, **la centralité de l'État pour les répondant-es témoigne de l'idée que la transition écologique suppose des décisions politiques majeures pouvant se décliner dans l'ensemble des sphères de la société.**

Les étudiant-es développent donc majoritairement une vision politique de l'écologie, ce qui a des conséquences sur leurs idées, leurs attentes et leurs pratiques. En effet, la construction de la pensée politique étudiante est majoritairement fondée sur **l'écologie, considérée par 62 % de l'échantillon comme le sujet sociétal le plus important**, suivie par l'éducation (48 %), la santé (43 %), la lutte contre les discriminations (32 %) et les inégalités mondiales (31 %).

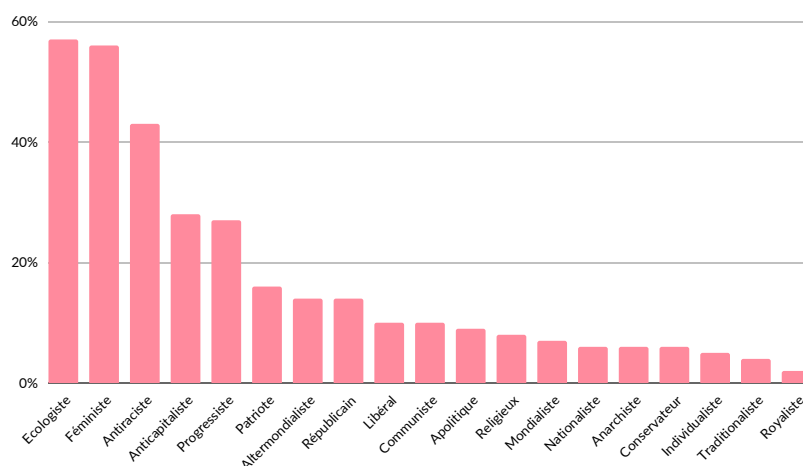
Figure 7 : “Quelles sont les thématiques les plus importantes pour toi ?”



La façon dont les étudiant-es s'identifient politiquement fait écho à la construction intersectionnelle de cet espace politique. L'identité politique des répondant-es va également dans ce sens : **ils et elles se déclarent principalement écologistes (57 %), féministes (56 %) et antiracistes (43 %)** et, dans une moindre mesure, anticapitalistes (28 %) et progressistes (27 %). **Cette intersectionnalité s'intègre dans cette vision politique et holistique de l'écologie** dans laquelle la transition écologique ne peut se faire sans un progrès social ou aux dépens de ce dernier.

¹⁸ Comby, Jean-Baptiste. La Question climatique : Genèse et dépolitisation d'un problème public. Raisons d'Agir, 2015.

Figure 8 : “Choisis trois appellations auxquelles tu t’identifies dans la liste suivante.”

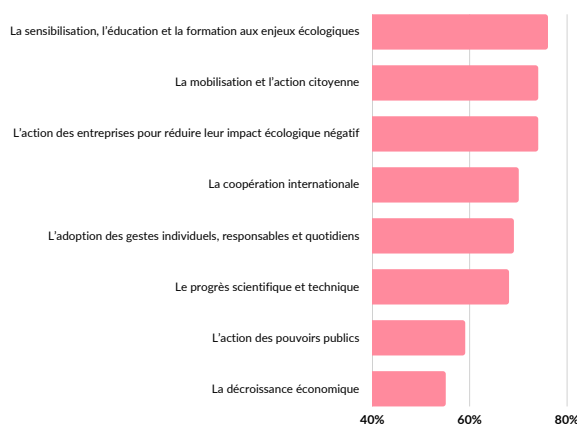


Si les étudiant·es ont en majorité une vision de plus en plus systémique de l’écologie, ils et elles n’ont pas une vision unique et homogène des enjeux écologiques et des solutions à mettre en place par rapport à ceux-là. Les différentes réponses aux questions de la CNE montrent cette hétérogénéité de la population étudiante qui permet de mieux saisir les différentes visions, pratiques et attentes de la population étudiante vis-à-vis des enjeux écologiques.

D. Les solutions envisagées par les étudiant·es pour répondre aux enjeux écologiques

De cette écologie majoritairement considérée comme politique découle une **vision de l’urgence écologique comme un problème multidimensionnel** auquel il faut répondre avec tous les instruments et moyens disponibles. En effet, on remarque que les solutions présentées ci-dessous obtiennent une majorité de réponses considérées comme efficaces.

Figure 9 : “Selon toi, quelle est l’efficacité des solutions suivantes face à l’urgence écologique ?”



Pour les étudiant·es, la **sensibilisation, l’éducation et la formation aux enjeux écologiques (76 %)** ainsi que la **mobilisation et l’action citoyenne (74 %)** sont considérées comme les actions les plus efficaces. L’implication d’acteurs privés est également hautement plébiscitée puisque l’action des entreprises pour réduire leur impact écologique négatif est jugée efficace par 74 % des répondant·es. On note alors une cohérence avec la vision générale des répondant·es décrite précédemment.

Toutefois, il est important de nuancer cette approche complètement politisée et holistique de l'écologie. Par exemple, l'adoption de gestes individuels reste une solution importante pour les répondant·es (69%). Cela peut montrer deux choses : la première est une certaine ambiguïté étant donné que l'adoption de gestes individuels est une solution relativement peu efficace si elle ne s'accompagne pas de changements politiques, économiques et sociétaux¹⁹. La deuxième est au contraire que cela démontre une cohérence entre l'écologie individuelle des petits gestes et l'écologie politique collective.

L'action des pouvoirs publics (réglementation, fiscalité, etc.) et la décroissance économique sont quant à elles considérées comme moins efficaces et représentent respectivement 60% et 55%. En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, le fait qu'il s'agisse d'une solution jugée comme moins efficace par les répondant·es semble entrer en contradiction avec le fait que ces dernier·es considèrent l'Etat comme devant être le principal acteur pilotant la transition écologique (80%). Ce chiffre témoigne alors d'un manque de confiance de la population étudiante vis-à-vis des pouvoirs publics.

Concernant la décroissance économique, il faut également prendre du recul sur ces résultats : il s'agit de la solution considérée comme la moins efficace, mais elle est tout de même soutenue par plus de la moitié des étudiant·es (55%). Cependant, ces résultats sur la décroissance sont proches de ceux de la population française comme le montre une étude d'Odoxa dans laquelle 54% des Français·es interrogé·es sont favorables à la décroissance²⁰.

Enfin, **68% des répondant·es estiment que le progrès scientifique et technique est une solution efficace. Ce taux de réponses s'inscrit dans une vision technosolutionniste de l'écologie.** Le technosolutionnisme désigne la confiance dans la technologie et l'innovation technique pour résoudre des problèmes (ici écologiques) dûs en partie à des technologies antérieures. Ce discours technosolutionniste est critiqué par une partie importante des scientifiques spécialistes des enjeux écologiques et peut apparaître comme un frein à la lutte contre la crise écologique²¹.

3 Une population étudiante hétérogène face aux enjeux écologiques

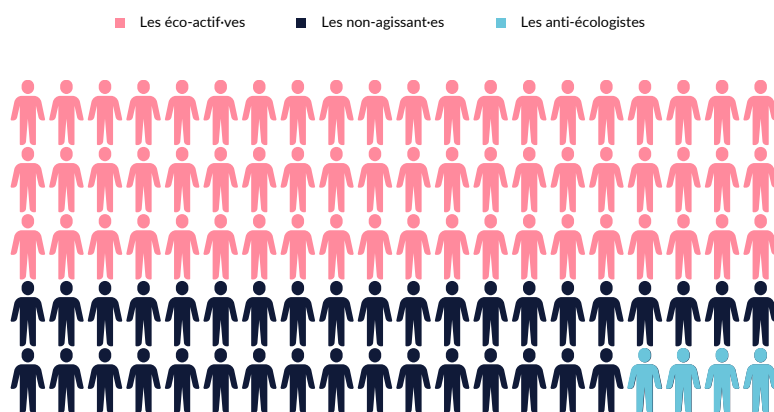
Dans cette partie, il s'agit de dépasser le portrait d'un groupe étudiant homogène et uni. Pour cela, **l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) est utilisée pour faire apparaître la diversité des profils étudiants.** Cette méthode construit, par un traitement statistique des réponses au questionnaire, un plan à deux dimensions qui regroupe autant que possible les réponses que l'on retrouve tendanciellement ensemble chez un·e même répondant·e, tout en éloignant autant que possible celles qui apparaissent rarement conjointement. **Cette cartographie permet donc de regrouper les répondant·es ayant tendance à donner globalement les mêmes réponses,** tandis que les répondant·es ayant peu de réponses en commun sont éloigné·es les un·es des autres. L'ACM fait ainsi émerger de façon inductive des groupes cohérents à partir de la synthèse de plusieurs variables. Dans le cadre de la CNE 2023, ces variables sont la conscience écologique, la consommation, le capital économique, l'identité politique et la place des enjeux écologiques dans la formation des répondant·es. **Se distinguent alors trois groupes : les éco-actif·ves, les non-agissant·es et les anti-écologistes,** décrits en détails ci-dessous.

¹⁹Dugast, César, et Soyeux, Alexia. "Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique". Carbone 4, juin 2019

²⁰Aviva. "Les Français, plus "écologistes que jamais"", Aviva, 3 octobre 2019,

²¹ Lamb, William F, et al. "Discourses of Climate Delay." *Global Sustainability*, vol. 3, 2020, e17, p. 1-5.

Figure 10 : Représentation proportionnelle des trois catégories ACM sur un échantillon de cent personnes.



A. Les éco-actif-ves (60 %)

Il convient d'abord de définir le terme "éco-actif-ves". Celui-ci ne désigne pas nécessairement les militant-es écologistes, mais les répondant-es conscient-es, sensibilisé-es et actif-ves vis-à-vis des enjeux écologiques. **Ils et elles ne militent pas nécessairement mais cherchent à modifier leurs pratiques pour que celles-ci correspondent davantage à leur soutien à la cause écologique**, ce qui explique en partie le fait que ces éco-actif-ves représentent la majorité de l'échantillon (60%).

Ce groupe se caractérise par un rapport positif au mouvement pour le climat. **24% des membres de ce groupe se déclarent "militant-es" et 72% soutiennent la cause écologiste.** Un tiers de ce groupe a déjà fait une grève de cours pour participer à une marche pour le climat et 31% se disent prêt-es à le faire. Par ailleurs, ils et elles partagent l'idée selon laquelle les considérations écologiques devraient primer sur la croissance économique (86%).

On retrouve dans ce groupe majoritairement des femmes (58%), ce qui corrobore le résultat désormais classique, mais non moins déterminant, selon lequel le genre est un facteur central des manières de se saisir de l'écologie et les pratiques qui s'y rapportent²². En comparaison aux deux autres groupes, **on retrouve davantage d'éco-actif-ves en master ou doctorat (respectivement 42% et 5% du groupe).** Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, un plus haut niveau de diplôme implique de plus grandes connaissances politiques et donc une capacité accrue à se saisir des enjeux écologiques.

En effet, bien qu'ils affrontent un ensemble de contraintes structurelles, les étudiant-es de ce groupe cherchent à concilier autant que faire se peut leur mode de vie avec leur engagement écologique. Ainsi, 72% des éco-actif-ves, qui s'inscrivent dans l'écologie politique, estiment que l'adoption de gestes individuels est une solution efficace, contre 69% pour l'ensemble des répondant-es. Cela montre que l'écologie politique et collective va souvent de paire avec l'écologie des petits gestes à l'échelle individuelle.

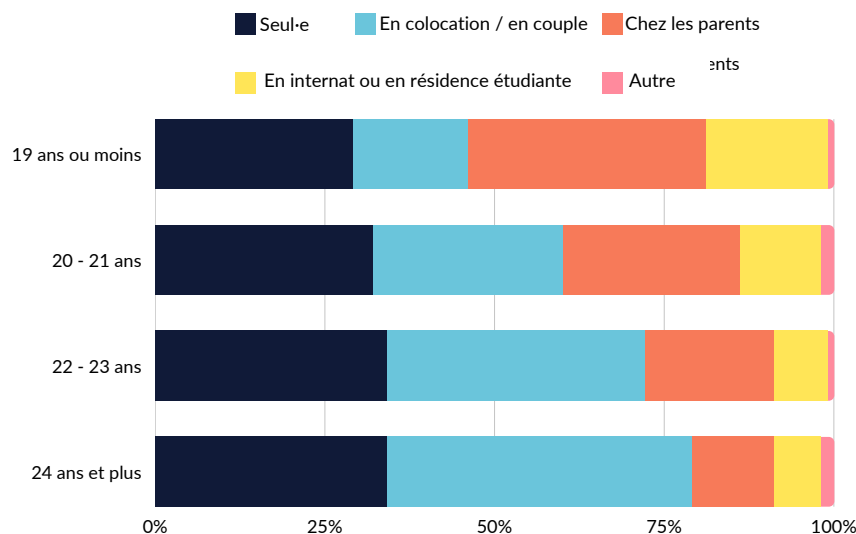
Les enquêtes sur le public de l'écologie montrent en effet cet ancrage chez les populations les plus diplômées. Les études supérieures semblent donc être un lieu de politisation au cours duquel peut se développer une conscience accrue des enjeux écologiques²³. Enfin, les étudiant-es en master ont souvent plus de choix sur leur consommation, quand de nombreux-ses étudiant-es en licence vivent encore chez leurs parents. En effet, 35 % des répondant-es de 19 ans ou moins déclarent habiter encore chez leurs parents contre seulement 19 % des 22-23 ans et 12 % des 24 ans ou plus.

²²Massemin, Emilie. "C'est un fait : les femmes sont plus écolos que les hommes", *Reporterre*, 9 mars 2023

²³Michon, Sébastien. "Les effets des contextes d'études sur la politisation", *Revue française de pédagogie*, n°163, avril-juin 2008

²⁴*Ibid*

Figure 11 : Répartition du mode de logement par rapport à l'âge.



Si les éco-actif-ves sont présent-es dans toutes les formations, on observe toutefois certaines variations. Tout d'abord, **ils et elles sont surreprésenté-es au sein de la filière des sciences humaines et sociales (18% du groupe)**. Dans le prolongement des résultats des enquêtes portant sur le public de l'écologie politique, ces filières sont davantage propices à la politisation et au développement d'un regard critique pouvant amener à une transformation des pratiques de consommation pour être en accord avec ses idées²⁴. Pour autant, le choix de formation est déterminant dans le profil des éco-actifs. En effet, ils et elles sont les plus nombreux-ses à avoir pris en compte les enjeux écologiques dans leur choix de formation (40% pour les éco-actif-ves contre 30% pour l'ensemble des répondant-es). À l'inverse, les résultats font état d'une sous-représentation des étudiant-es en commerce (10% du groupe contre 13% au total), en gestion et en science de l'ingénieur (8 % du groupe contre 10% au total). Les étudiant-es des écoles de commerce sont par exemple plus nombreux-ses à croire en la capacité du progrès technique à résoudre les problèmes environnementaux et ont davantage confiance dans le système économique et politique pour faire face à cet enjeu. Ainsi, ils et elles sont proportionnellement moins nombreux-ses à remettre en cause leur mode de vie pour des raisons écologiques.

Sans surprise, il s'agit du groupe le plus en demande d'une meilleure prise en compte des enjeux écologiques dans l'environnement étudiant.

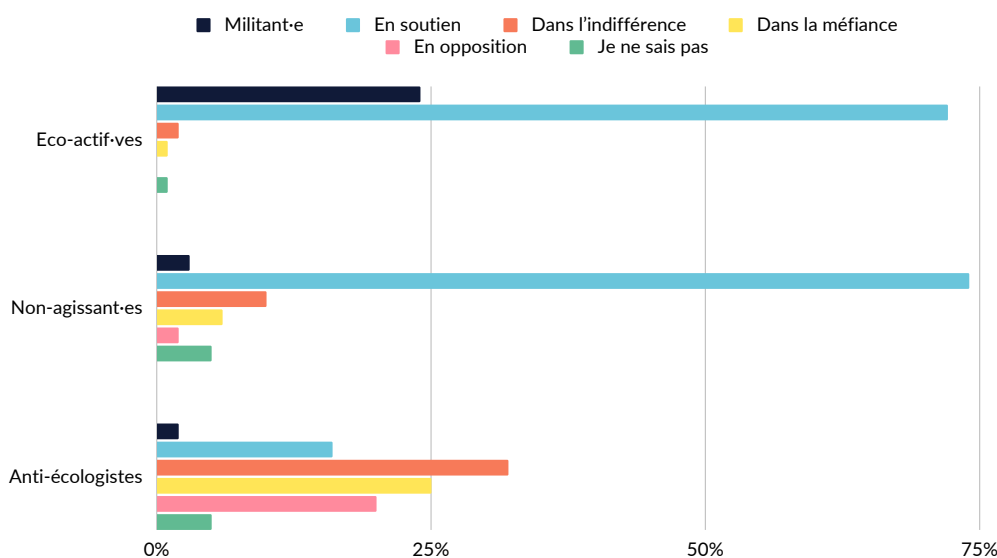
D'abord, vis-à-vis des restaurants universitaires, ils et elles sont 58% à désirer un plus large choix de produits locaux et de saison, 39% à demander une plus grande offre de produits biologiques et équitables, et enfin 33% à souhaiter qu'une option végétarienne soit proposée quotidiennement. La dénonciation du suremballage des produits et l'usage excessif de plastique n'est cependant pas surreprésenté dans leur groupe. Enfin, **les répondant-es sont 81% (contre 69% pour l'ensemble des enquêté-es) à souhaiter que leurs études les forment davantage aux enjeux écologiques.**

Si les groupes sont composés uniquement à partir des variables portant sur les pratiques quotidiennes, c'est-à-dire que ce sont les seules questions à présider à la composition des groupes, **nous observons une cohérence avec d'autres variables, notamment idéologiques ou portant sur les pratiques politiques.** Les éco-actif-ves sont par exemple 38% (contre 28% au total) à s'identifier comme anticapitalistes, 66 % (56% pour tout l'échantillon) à s'identifier comme féministes, et 48% à s'identifier comme antiracistes. Enfin, **85% soutiennent les actions de désobéissance civile, dont 5% déclarent l'avoir déjà fait et 29% être prêt-es à le faire.**

B. Les non-agissant·es (36 %)

C'est par une faible modification de leur mode de vie que se caractérise ce second groupe. Cela est lié à des contraintes majoritairement économiques qui conduisent à l'impossibilité d'un alignement des pratiques avec la sensibilité aux enjeux écologiques, mais aussi à des dispositions idéologiques poussant à moins prendre en compte les enjeux écologiques dans le mode de vie. Dans ce groupe, peu se considèrent comme "militant·es" de la cause écologiste (3% contre 5% au total). Ils et elles se disent surtout en soutien (74% contre 70%) mais sont tout de même 16% à se déclarer indifférent·es ou méfiant·es, contre 10% pour l'ensemble des répondant·es.

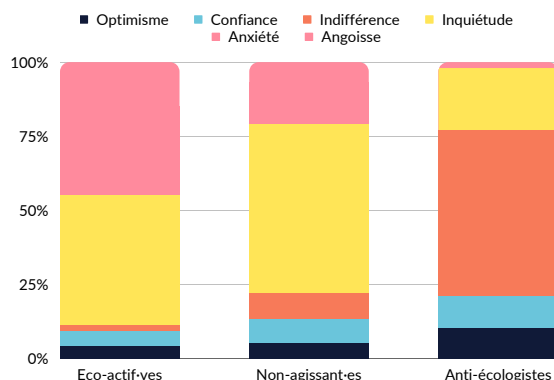
Figure 12 : Le rapport à la cause écologiste par rapport aux profils-types de l'ACM.



Ce groupe est également moins engagé dans des pratiques de contestation politique que les éco-actif-ves. Les non-agissant-es sont par exemple 22% à avoir déjà participé à une manifestation (contre 38% au total) et 66% à affirmer ne pas souhaiter s'engager politiquement pour la cause écologiste (contre la moitié pour l'ensemble des répondant·es).

Cependant, il ne faut pas penser les non-agissant-es comme des étudiant·es complètement désintéressé·es de l'écologie. S'ils et elles n'abordent pas l'écologie par le même prisme que les éco-actif-ves, on note dans cette catégorie une conscience de l'importance de cet enjeu. De manière générale, l'inquiétude (57%) et l'anxiété (14 %) sont leurs principales émotions au regard de la crise écologique.

Figure 13 : Sentiment au regard de la crise écologique selon les profils-types de l'ACM.



Chez les non-agissant-es, le réchauffement climatique est également l'enjeu écologique le plus important. Cependant, cette catégorie se caractérise par le fait de mentionner plus que les autres la destruction des paysages, l'épuisement des ressources énergétiques, la pollution de l'air ou encore le manque de propreté des villes. **De manière générale, on remarque que plus l'écologie correspond à des enjeux globaux pour le ou la répondant-e (réchauffement climatique, écosystème, biodiversité), plus son engagement est élevé. À l'inverse, les priorités locales comme la destruction des paysages ou la propreté des villes conduisent à de faibles réaménagements des pratiques, et rarement à de l'engagement militant.**

Constater la crise écologique actuelle et future ne suffit pas à pousser à l'action, même quand cela provoque des émotions fortes (inquiétude et anxiété). Les dispositions idéologiques sont cruciales car elles influencent en partie les pratiques quotidiennes. Si un pourcentage plus élevé de ces répondant-es bénéficie d'une bourse du CROUS (30% contre 24% en moyenne), ce qui témoigne d'une contrainte économique plus importante que pour les es éco-actif-ves, c'est bien leur conception politique de l'écologie qui les distingue des éco-actif-ves dans leurs engagements et leurs modes de vie.

Parmi les thématiques jugées comme étant les plus importantes, les non-agissant-es sont surreprésenté-es dans les réponses suivantes : le pouvoir d'achat, la sécurité et la délinquance et enfin le progrès technique et scientifique. Ils et elles sont également plus mitigé-es lorsque la croissance économique et les considérations économiques sont mises en balance (59% sont favorables à faire primer l'écologie, contre 74% pour l'ensemble de l'échantillon).

Les non-agissant-es se distinguent également des éco-actif-ves selon leur lieu de vie et d'études. Là où les éco-actif-ves sont sur-représentés dans les métropoles, les non-agissant-es sont plus présent-es dans les petites villes et les villages. Ainsi, on comprend que cette attitude de consommation est non seulement liée à des déterminants économiques et idéologiques, mais aussi infrastructurels. Ils et elles sont par exemple plus nombreux-ses (15 % contre 8 % chez les éco-actif-ves) à affirmer que les mobilités douces ne sont pas adaptées à leur situation, et sont 30% à vivre chez leurs parents (contre 25% pour tous les répondant-es). **Si le groupe des éco-actif-ves est plutôt féminin, celui des non-agissant-es est paritaire du point de vue du genre.** Enfin, ils et elles sont plus nombreux-ses à être en licence (50%).

C. Les anti-écologistes (4%)

Les anti-écologistes sont minoritaires dans notre échantillon (4%), mais ce profil-type montre que l'écologie ne fait pas complètement consensus. Les anti-écologistes sont 32% à se dire indifférent-es à la cause écologiste, 25% dans la méfiance et 20% en opposition, soit des pourcentages beaucoup plus élevés pour ces réponses que pour les autres profils-types. L'ensemble des anti-écologistes affirme ne pas être intéressé par le fait de changer ses habitudes de consommation.

Ce groupe est très largement masculin (77%) et les étudiant-es en commerce et gestion et en ingénierie y sont surreprésenté-es (respectivement 22% et 14%, contre 13% et 10% pour l'ensemble de l'échantillon), tandis qu'on observe une sous-représentation des étudiant-es en sciences humaines et sociales (un-e étudiant-e sur dix contre un-e sur six au total). S'il est difficile d'identifier les spécificités socio-démographiques de ce groupe, on peut toutefois noter qu'une part importante des anti-écologistes vit encore chez ses parents (un tiers).

Ce groupe, déjà minoritaire, se partage entre deux conceptions de l'écologie. D'une part, **le techno-solutionnisme, évoqué précédemment, est vu comme une solution privilégiée pour ce profil-type.** Ils et elles sont par exemple **78% à trouver plutôt efficace ou très efficace le progrès scientifique et technique.** A l'inverse, seul-es 20% des répondant-es sont pour la décroissance économique. D'autre part, **on trouve également parmi ces anti-écologistes une véritable opposition à l'écologie,** qui peut s'exprimer non seulement par un climato-scepticisme mais aussi par la revendication d'un mode de vie aux conséquences écologiques négatives. **Cette revendication s'ancre particulièrement dans certaines idéologies politiques.** Les anti-écologistes sont en effet 46% (contre 16% au total) à se reconnaître dans le terme patriote et seuls 17% (contre 64%) pensent que le gouvernement devrait davantage agir en faveur des migrant-es.

Le réchauffement climatique n'est cité que par un quart des répondant-es de cette catégorie (contre la moitié pour l'ensemble des enquêté-es) comme une priorité de l'écologie, au même niveau que la propreté des villes. La destruction des territoires est également une réponse plus citée que le reste de l'échantillon (22%), ce qui va dans le sens de cette forme spécifique d'écologie, généralement ancrée à droite de l'échiquier politique, où les enjeux locaux priment sur les considérations globales. Contrairement à l'écologie politique qui est plutôt ancrée à gauche, l'écologie est ici un enjeu non-déterminant lorsqu'il s'agit de voter et de participer à la vie politique. **Là où les éco-actif-ves sont 78% à placer l'écologie comme thématique importante, ils et elles ne sont que 8% chez les anti-écologistes.** La sécurité et la délinquance (45%) forment la thématique la plus citée par ces dernier-es, l'immigration et le pouvoir d'achat sont les modalités de réponse les plus surreprésentées au sein du groupe (respectivement 31% et 33%, contre 7% et 17% pour l'ensemble de l'échantillon).

Parmi les étudiant-es de la CNE 2023, nous retrouvons donc une hétérogénéité de positionnements, de dynamiques d'engagement et de visions. Comprendre leurs modes de vie, leurs différents types de contraintes, leurs engagements et leurs limites, devient nécessaire pour dresser le(s) portrait(s) d'une population étudiante hétérogène en termes d'attentes écologiques. **Cette enquête permet de saisir la diversité de ces profils et un certain nombre d'enjeux centraux dans les modes de vie des étudiant-es.** Les 7970 réponses complètes et redressées offrent une vue sur l'engagement écologique et les contraintes des étudiant-es. **Il s'agit dès lors de recenser les modes de vie des étudiant-es, notamment leur mode de consommation alimentaire, leurs manières de s'engager, mais aussi les contraintes qui pèsent sur elles et eux.**

PARTIE

2

Les modes de vie étudiants :
pratiques, contraintes et attentes

CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE 2023

1 Une population étudiante prise dans un système de contraintes

Au cours de la dernière décennie, les étudiant·es en France ont subi les effets de multiples crises. Les politiques d'austérité mises en place pour faire face à la crise économique de 2008 ont conduit à une stagnation, voire à une légère baisse, des budgets alloués à chaque étudiant·e de l'enseignement supérieur. Entre 2008 et 2018, le budget alloué à chaque étudiant·e a en effet diminué de près de 10%²⁵. La pandémie de COVID-19 a également mis en évidence des différences en termes de ressources matérielles qui sont restées latentes et dont les conséquences restent présentes trois ans plus tard²⁶.

L'état des lieux proposé plus tôt ainsi que l'hétérogénéité des profils-types par rapport à l'écologie présentée précédemment interrogent sur la façon dont les contraintes propres au monde étudiant impliquent des pratiques écologiques différenciées. Les difficultés économiques et les inégalités de capitaux entre les étudiant·es ne donnent à voir qu'une partie, certes décisive, des contraintes qui structurent leur vie quotidienne.

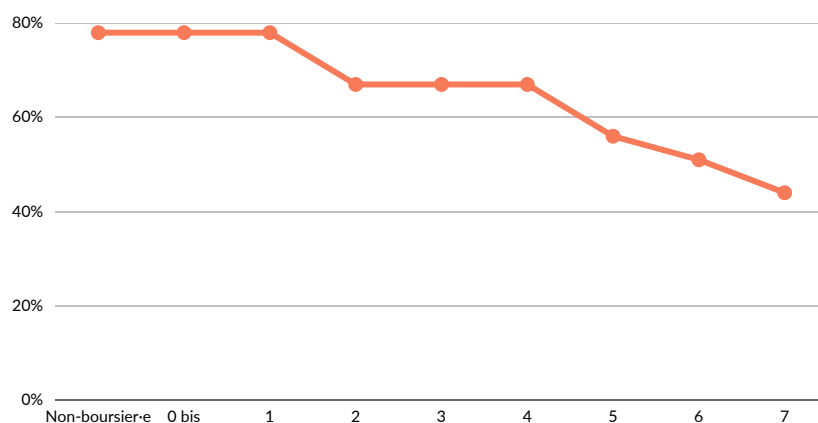
La vie étudiante doit être considérée comme un ensemble contraint, structuré par des logiques contextuelles comme le milieu social et culturel d'origine, le temps de cours et le temps nécessaire aux révisions, l'espace géographique dans lequel se situent les études, le niveau de sélectivité et d'élitisme de la formation, la culture étudiante qui y est associée, etc.

La CNE 2023 permet de renseigner et de mieux comprendre certaines de ces dimensions structurelles objectives qui pèsent sur les étudiant·es. C'est au regard de ces dimensions que nous allons désormais analyser les contraintes et les modes de vie de la population étudiante.

A. Les contraintes économiques et matérielles

L'image qui ressort des données contenues dans cette étude est celle d'une jeunesse contrainte. Dans un premier temps, il faut observer les ressources et les revenus de cette population qui semble en voie de précarisation²⁷. Ainsi, 24% des étudiant·es reçoivent la bourse du CROUS. Parmi les étudiant·es qui vivent seul·e, six sur dix reçoivent une allocation logement (APL). De manière générale, les étudiant·es qui reçoivent au moins une forme de soutien financier représentent environ la moitié de l'échantillon (49%).

Figure 14 : Part des étudiant·es par échelon de bourse recevant au moins une aide régulière de leurs parents, hors loyer.



²⁵ Piketty, Thomas. "Budget 2008 : la jeunesse sacrifiée", Le Monde, 12 octobre 2017.

²⁶ Gless, Etienne. "Trois ans après la crise sanitaire, une jeunesse plus défiante et des inégalités d'orientation en hausse", L'Etudiant, 14 juin 2023.

²⁷ Grenon, Florian. "Les étudiants basculent dans la précarité, alertent les syndicats", L'Humanité, 17 août 2022.

Ce graphique montre que plus un·e étudiant·e est issu·e d'un milieu défavorisé, moins il ou elle perçoit une aide régulière de ses parents. **Les familles restent le principal moteur de l'aide et de la stabilité économique** et sur elles repose une part importante du soutien financier pour toutes les formes d'achat (biens d'usage courant, location, moyens de transport, etc). En effet, 78% des étudiant·es reçoivent de l'aide familiale en versements d'argent, 77% en paiements de petits biens (livres, vêtements, etc), 77% en provisions alimentaires et 74% pour des gros biens tels que des ordinateurs et des meubles. Enfin, les étudiant·es qui demandent à leurs familles de payer la totalité ou une partie du loyer sont 67% tandis que celles et ceux qui leur demandent de payer ou de leur prêter des moyens de locomotion sont 60%.

Lorsque l'aide publique ou familiale n'est pas suffisante pour couvrir les dépenses, une partie importante des étudiant·es a recours à d'autres solutions : 23% de l'échantillon disent avoir déjà eu un découvert à la banque, 29% avoir demandé une aide exceptionnelle à la famille, 7% une aide à des ami·es et 7% une aide sociale exceptionnelle. Enfin, 61% déclarent avoir pioché dans leurs économies. Le prêt étudiant pour l'année universitaire 2022-2023 reste un instrument peu utilisé : 2% déclarent avoir contracté un prêt étudiant garanti par l'Etat et 5 % avoir un prêt étudiant privé.

Le fait de recourir à un job étudiant est en légère baisse chez les étudiant·es interrogés : si les données de la Consultation Nationale Étudiante de 2020 montraient un taux de 30% d'étudiant·es ayant une activité rémunérée, en 2023, ils et elles sont 19 % à avoir une activité rémunérée parallèlement aux études et environ un quart des répondant·es (24 %) déclare avoir déjà travaillé pour boucler les fins de mois. Cependant, 28% des répondant·es ont une activité rémunérée dans le cadre de leurs études (alternance, stage, contrat universitaire). Concernant ce dernier point, le nombre de contrats d'apprentissage a fortement augmenté au cours de ces dernières années : ils étaient 516 214 en 2020 et 811 511 en 2022. Cela explique en partie le fait que l'échantillon semble avoir moins recours aux jobs étudiants en dehors des études, étant donné que leur activité économique y est davantage liée qu'auparavant.

B. Le logement comme exemple de contrainte matérielle

Le logement est l'un des premiers marqueurs des inégalités socio-économiques entre les étudiant·es. Par rapport à la CNE 2020, les données de 2023 montrent une certaine stabilité dans les parts d'étudiant·es vivant dans les différents modes d'hébergement. Le taux de personnes vivant seules est toujours de 32%, tandis qu'il y a eu une légère augmentation du nombre de personnes vivant en internat ou en résidence universitaire (qui passe de 11% à 12%) et de celles et ceux vivant en colocation ou en couple (qui passe de 25% à 29%). Le taux de personnes vivant chez leurs parents a au contraire diminué (de 30 % à 25 %).

Combinées aux caractéristiques de leur habitat, **ces données montrent la difficulté à disposer d'un logement convenable pour de nombreuses et nombreux étudiant·es**. En effet, 44% ne considèrent pas que leur logement ait une bonne isolation acoustique et 41% ne trouvent pas qu'il ait une bonne isolation thermique. 36% pensent que leur logement consomme beaucoup d'énergie, 18 % n'ont pas d'espace pour étudier dans de bonnes conditions et 12% ne disposent pas du bon équipement pour cuisiner.

²⁸Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. "Les chiffres de l'apprentissage en 2022". Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, du 17 mars 2023.

Figure 15 : Conditions de logement selon le type d'habitat.

| | Ensemble | Seul(e) | En colocation / en couple | Chez les parents | En internat / résidence étudiante |
|---|----------|---------|---------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Il a une bonne isolation thermique | 47% | 44% | 39% | 61% | 43% |
| Il a une bonne isolation sonore | 43% | 40% | 37% | 57% | 35% |
| Il consomme beaucoup d'énergie | 36% | 37% | 43% | 28% | 32% |
| Il dispose d'un espace dédié pour étudier | 70% | 65% | 71% | 76% | 68% |
| Il est correctement équipé pour cuisiner | 81% | 75% | 88% | 91% | 59% |
| Il est à proximité des lieux de culture et de loisirs | 65% | 69% | 69% | 60% | 59% |
| Il est à proximité des lieux de commerce et de services | 80% | 83% | 82% | 76% | 72% |

Comme le montre le tableau ci-dessus, il y a des différences de conditions de logement plus ou moins marquées entre les différents types d'habitat qui peuvent renforcer les problématiques évoquées auparavant. On remarque que ces conditions sont généralement meilleures dans le logement des parents. Concernant les étudiant-es vivant en internat ou dans une résidence étudiante, les différences avec le reste de la population répondante sont relativement faibles excepté pour deux critères : l'isolation sonore et l'équipement de la cuisine. Les étudiant-es vivant en internat ou en résidence étudiante sont 35% à trouver que l'isolation sonore de leur logement n'est pas mauvaise, contre 43% pour l'ensemble des répondant-es. Cette mauvaise isolation sonore est problématique puisqu'elle peut provoquer des problèmes de sommeil et de concentration, ce qui a des conséquences néfastes sur la santé et la réussite des études²⁹.

Pour l'équipement de la cuisine, la différence est plus élevée : 59% des étudiant-es estiment que la cuisine de leur logement est correctement équipée, contre 81% pour l'ensemble des répondant-es, soit une différence de 22 points de pourcentage. Cette déficience en équipement de cuisine est importante à prendre en compte étant donné que l'alimentation est une partie importante de la vie étudiante et qu'elle est souvent source de précarité. Avoir une alimentation saine et écologique nécessite que les étudiant-es soient correctement équipés pour cuisiner dans de bonnes conditions. Ainsi, **les différences sur ces deux critères que sont l'isolation sonore et l'équipement de la cuisine sont les principales limites des logements destinés aux étudiant-es.**

Il semblerait toutefois que l'environnement immédiat (proximité ou non de lieux de culture et de loisirs, de commerces et de services) n'ait pas d'effet majeur sur le fait de considérer l'écologie comme thématique prioritaire. Celles et ceux vivant à proximité de ces services sont 68% à placer l'écologie comme thématique prioritaire contre 64% pour celles et ceux qui en sont plus éloigné-es. De même, le fait d'avoir suffisamment d'espace pour étudier et pour cuisiner correctement ne produit pas d'effet substantiel. Ils et elles sont 68% à voir dans l'écologie un thème prioritaire parmi les personnes ayant suffisamment d'espace, contre 65% pour celles et ceux qui ont plus de contraintes spatiales dans leur lieu de vie.

²⁹ Evrard, Anne-Sophie, et al. « Chapitre 28. Bruit », Isabelle Goupil-Sormany éd., Environnement et santé publique. Fondements et pratiques. Presses de l'EHESP, 2023, pp. 737-768.

On note par ailleurs de faibles différences sur la prise en compte des enjeux écologiques et l'engagement étudiant entre les habitant·es de villes et celles et ceux des milieux ruraux. La différence la plus notable est le taux de participation à une manifestation qui est deux fois plus important pour les étudiant·es des métropoles (48%) que pour les étudiant·es des villages (24%), mais cela s'explique surtout par les opportunités de participation à ce type de mobilisation, qui sont logiquement plus faibles dans les zones avec une faible densité de population. **Le logement, bien qu'étant à la fois un facteur et une conséquence des inégalités socio-économiques entre les étudiant·es, ne marque donc pas une fracture écologique entre ces dernier·es.**

2 La consommation et l'alimentation des étudiant·es comme reflets de leurs caractéristiques socio-économique et écologiques

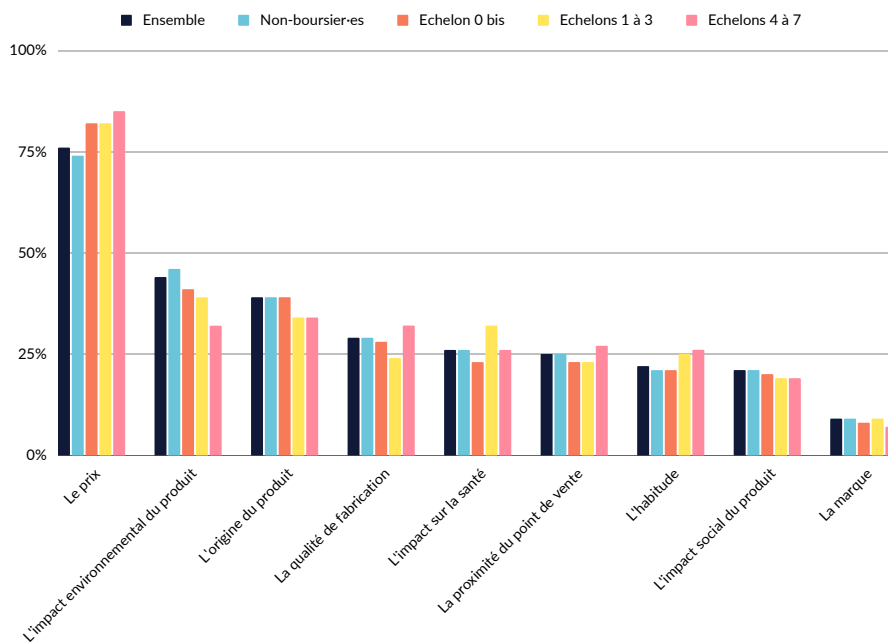
Ce système de contraintes socio-économiques et matérielles, a des conséquences sur la consommation et les pratiques alimentaires des étudiant·es. Il s'agit ici de décrire les tendances générales dans les habitudes de consommation des étudiant·es, puis d'analyser les différences selon différents critères comme les profils-types définis par l'Analyse des Correspondances multiples (ACM), le domaine d'études ou encore le genre.

A. Les habitudes de consommation des étudiant·es prises entre contraintes économiques et conscience écologique

Parmi les critères qui déterminent les achats des étudiant·es, le prix reste le principal facteur (76%). Pourtant, l'enquête montre que la population étudiante interrogée, malgré les contraintes économiques, prend souvent en compte le facteur écologique dans ses choix de consommation. Immédiatement après le prix, **l'impact environnemental du produit est en effet le deuxième critère principal d'achat pour les étudiant·es (44%).** Vient ensuite le lieu d'origine du produit (39%), qui constitue également en partie un critère écologique. Dans une moindre mesure, d'autres aspects liés à la sphère sociale des achats sont également pris en compte, tels que l'impact sur la santé (26%) et l'impact social du produit en termes de respect des conditions de travail des producteur·rices (21%).

Ensuite, des critères d'achat font le lien entre la limitation économique et la conscience écologique : la proximité du magasin et donc la nécessité de ne pas dépenser de temps et de ressources pour aller faire ses courses (25%) et la qualité de la fabrication du produit en achetant des biens durables (29%). Ce lien s'accompagne pour les étudiant·es d'une conscience de l'impact écologique de leur consommation. En effet, **trois quarts des étudiant·es pensent que leur consommation a des impacts environnementaux et sociaux néfastes sur des pays et des populations vivant en dehors de l'Union Européenne.**

Figure 16 : Critères d'achat selon l'échelon boursier.

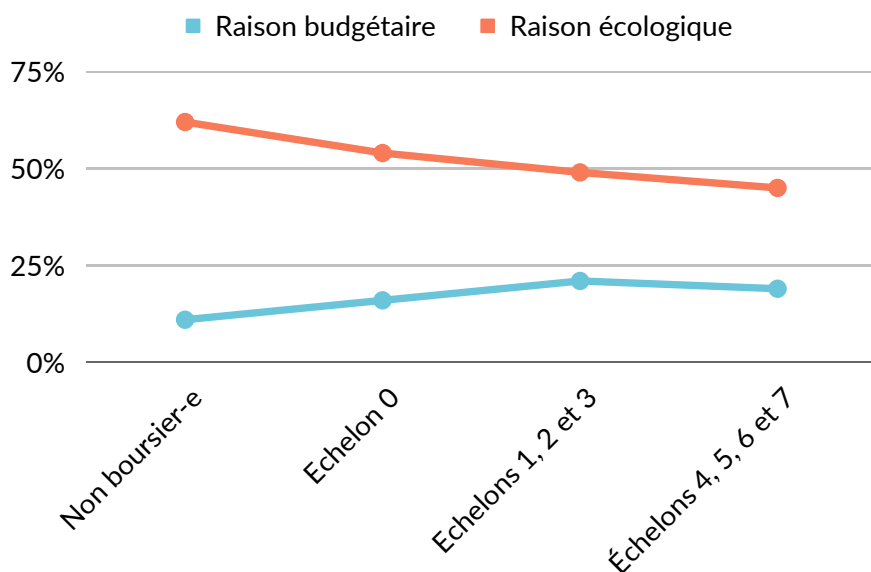


Au-delà des critères d'achat, **78% d'étudiant-es déclarent avoir volontairement changé leurs habitudes de consommation ou être en train de les changer pour qu'elles soient plus écologiques et/ou solidaires.** Il s'agit d'une augmentation significative : lors de la CNE 2020, la moitié de l'échantillon indiquait avoir modifié ses habitudes de consommation. Ils et elles sont ensuite 14% déclarant ne pas avoir changé leurs habitudes mais vouloir le faire, ce qui réduit à 7% la proportion d'étudiant-es qui ne veulent pas changer leurs habitudes de consommation. La limitation économique est par ailleurs le premier frein à la transformation des valeurs écologiques en pratique quotidienne : parmi celles et ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes de consommation, 56% déclarent que cela est lié à un manque de budget, tandis que 12% pointent le manque de temps et 11% un manque d'alternatives.

La coexistence de contraintes économiques et d'une conscience écologique apparaît dans l'analyse des lieux de consommation. Si les supermarchés et les grandes surfaces sont les lieux où la quasi-totalité des répondant-es s'approvisionne (96%), une grande partie des étudiant-es déclare acheter sur les marchés (60%) et dans les magasins ou épiceries bio (55%). Dans une double perspective, économique et écologique, 43% des étudiant-es utilisent des applications anti-gaspillage, et une part importante d'étudiant-es (22%) achète à fréquence variable dans les AMAP, aux jardins partagés ainsi que dans d'autres systèmes alternatifs de production et de marchandisation.

L'augmentation des ressources économiques ne se transforme pas automatiquement en un changement des habitudes de consommation étant donné que 58% des étudiant-es déclarent que la principale raison de ce changement est écologique, tandis que 13% précisent que cela est dû à l'augmentation de leur capital économique. Si la raison écologique reste majoritaire dans les causes des changements des habitudes de consommation, on remarque cependant qu'elle diminue de manière régulière chez les répondant-es à mesure que leur échelon de bourse augmente. Inversement, la raison budgétaire augmente en corrélation avec le niveau de bourse. **Les conditions économiques ne suffisent donc pas à adopter des habitudes de consommation écologiques, mais elles restent primordiales dans le changement de ces habitudes.**

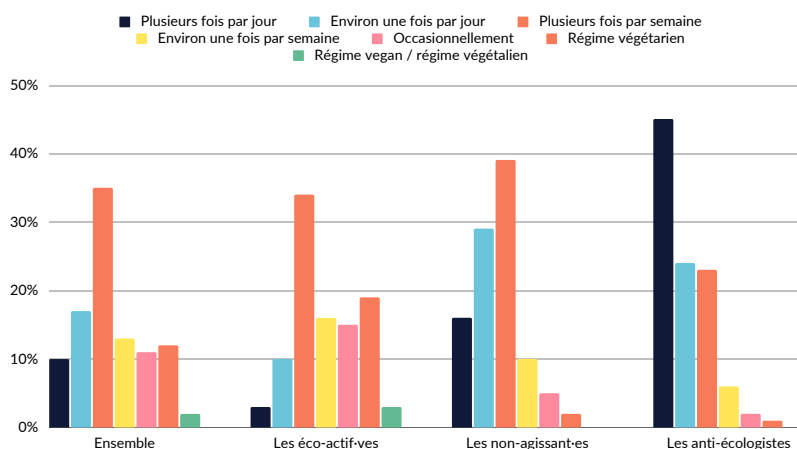
Figure 17 : Raison du changement des habitudes de consommation selon le niveau de bourse du GROUS.



B. Le cas de la consommation de viande

En ce qui concerne la consommation de viande, un quart des étudiant-es déclare ne pas en consommer ou en consommer moins d'une fois par semaine. Dans un sondage Ipsos de 2020³⁰, 26% des Français-es déclaraient, systématiquement ou presque, limiter leur consommation de viande. Même s'il ne semble pas y avoir de spécificité étudiante en matière de végétarisme, certaines hypothèses peuvent être posées pour expliquer des motivations différentes. La réduction de la consommation de viande peut être liée à des contraintes économiques, mais il s'agit également d'une des pratiques les plus communes à travers lesquelles la conscience écologique se manifeste³¹.

Figure 18 : La consommation de viande et de poisson selon la catégorie ACM.



³⁰ IPSOS. "Observatoire climat et opinions publiques", IPSOS, Novembre 2020.

³¹ Dorard, Géraldine et Mathieu, Sacha. "Végétarisme, végétalisme, véganisme : des comportements (alimentaires) au service de l'identité ? Une étude qualitative en population française", *Psychologie Française*, Volume 66, Septembre 2021.

En observant la consommation de viande des étudiant-es à travers les trois profils-types établis par l'Analyse des Correspondances Multiples, on remarque de nettes différences. Les anti-écologistes, qui représentent 4% de l'échantillon, sont 45% à manger de la viande plusieurs fois par jour, tandis que cette part n'est que de 3% pour les éco-actif-ves. Inversement, 37% des éco-actif-ves consomment de la viande moins d'une fois par semaine ou n'en consomment pas, soit 11 fois moins que les anti-écologistes. Dans le cas de la CNE 2023, **la faible consommation de viande semble donc davantage liée à une sensibilisation et à un engagement écologiques qu'à une contrainte économique.** En effet, les éco-actif-ves consomment moins de viande que la moyenne alors qu'ils et elles ont moins de contraintes économiques que les autres catégories ACM. Cette pratique des étudiant-es est par conséquent surtout liée aux enjeux écologiques.

C. La consommation étudiante à travers le prisme des trois grandes catégories ACM

Les éco-actif-es cherchent davantage à concilier leur mode de vie avec une éthique écologique. On observe en effet une forte intégration de considérations écologiques dans leurs choix de consommation. Les trois quarts fréquentent les magasins et épiceries bio (contre 25% pour les autres groupes), la moitié des éco-actif-ves utilise fréquemment une application anti-gaspillage et fréquente un commerce spécialisé de proximité au moins une fois par semaine. La quasi-totalité de ce groupe affirme avoir changé ou être en train de changer ses habitudes de consommation, et ce à 74% pour des raisons écologiques. **L'action écologique dans le quotidien se construit donc en même temps que les convictions écologiques et politiques et n'entre pas en contradiction avec le fait de se mobiliser politiquement pour l'écologie.** L'opposition entre l'écologie des petits pas et l'écologie politique n'est ici pas pertinente.

Le fait d'adopter une consommation éthique s'explique ici par une sensibilité accrue des enjeux écologiques, mais pas uniquement. Si ce mode de vie peut engendrer des pratiques non coûteuses dites de renoncement comme limiter voire arrêter la consommation de la viande, il nécessite également un investissement financier et temporel, comme le fait d'acheter des produits biologiques, locaux et de saison. Nous faisons ainsi l'hypothèse que des dispositions économiques particulières expliquent également l'adoption de pratiques écologiques.

Au sein de ce groupe, une grande majorité des étudiant-es ne sont pas boursier-es (79%, soit 9 points de pourcentage de plus que pour le groupe des non-agissant.e.s), ce qui témoigne d'une pression économique moins forte que pour le reste des répondant-es. De plus, les répondant-es de cette catégorie qui déclarent ne pas avoir encore véritablement changé leurs habitudes de consommation affirment que c'est surtout par manque de temps (45%) et peu par manque de budget (11%). Cela n'empêche pas qu'ils et elles soient 54%, comme le reste de l'échantillon, à définir les prix comme le principal frein rencontré pour adopter une alimentation durable.

Concernant les non-agissant-es, 75% disent ne pas fréquenter de magasins ou d'épiceries bio. Ils et elles sont 85% à faire régulièrement leurs courses (plusieurs fois par mois) dans les supermarchés ou les grandes surfaces. Ainsi, 10% affirment ne pas avoir changé leurs habitudes de consommation tandis que la grande majorité de ces non-agissant-es déclare être en train de les changer (35%) ou vouloir les changer (39%). La part de non-agissant-es qui souhaitent changer leurs habitudes est plus élevée que la moyenne, ce qui s'explique par le fait que ce groupe reste limité par des contraintes économiques et matérielles. En effet, 56% des non-agissant-es n'ont pas changé leurs habitudes de consommation par manque de budget.

Enfin, pour ce qui est des habitudes de consommation des anti-écologistes, l'impact environnemental d'un produit n'entre en considération que pour 3% d'entre eux, et ce sont avant tout le prix (82%) et la qualité de fabrication (46%) qui sont des éléments décisifs. Là où les non-agissant-es évoquent majoritairement un manque de budget pour justifier l'absence de changement dans leur consommation (56%), c'est avant tout le manque d'alternatives qui revient chez les anti-écologistes (67%).

³⁰ IPSOS. "Observatoire climat et opinions publiques", IPSOS, Novembre 2020.

³¹ Dorard, Géraldine et Mathieu, Sacha. "Végétarisme, végétalisme, véganisme : des comportements (alimentaires) au service de l'identité ? Une étude qualitative en population française", *Psychologie Française*, Volume 66, Septembre 2021.

3 Les attentes vis-à-vis des campus et des points de restauration

L'engagement écologique et les habitudes de consommation des étudiant·es se traduisent également par des attentes à l'égard de leur établissement. En effet, **la vie étudiante, le campus et les points de restauration peuvent être considérés comme des espaces où l'ambition écologique peut trouver un terrain fertile.** Il convient dès lors de comprendre les attentes des étudiant·es vis-à-vis de leur campus et de leurs points de restauration.

A. Les mesures écologiques et solidaires attendues sur les campus

Parmi les mesures écologiques à mettre en place sur le campus que les répondant·es préconisent, figurent en premier lieu la rénovation des bâtiments (44%), la réduction des déchets et le tri sélectif (35%), l'adoption d'une politique d'achat responsable (commerce équitable, production locale, etc) (30%) et l'accompagnement de projets étudiants en lien avec l'écologie (28%). Ici, nous observons une forte variation avec les résultats de 2020 où apparaissaient en premier l'adoption d'une politique d'achat responsable (62%), suivi par le tri sélectif (52%) puis la rénovation des bâtiments (39%). Il est probable que l'inversion des positions entre la politique d'achats responsables et la rénovation des bâtiments soit liée au fait que cette dernière a été mise sur le devant de la scène au cours des dernières années. Nous observons certainement ici les conséquences de la conscientisation et de la médiatisation de cet enjeu.

La rénovation des bâtiments est un enjeu crucial puisqu'elle concerne 17,3% des résidences principales en France, soit 5,2 millions de "passoires thermiques" sur 30 millions de logements³². Selon les étudiant·es, cet enjeu de rénovation des bâtiments ne concerne pas les différents types d'établissement de la même manière. Comme le montre le tableau ci-dessous, les étudiant·es du monde des écoles et des IEP se sentent moins concerné·es par cet enjeu. Cette différence est d'autant plus marquante pour les étudiant·es des écoles de commerce (24%, soit 20 points de pourcentage de moins que pour l'ensemble des répondant·es).

En revanche, les étudiant·es des universités et des IUT attendent davantage que les bâtiments de leur campus soient rénovés (49%). Cela renvoie d'autant plus à la récente centralité de la question de la rénovation thermique comme espace d'intervention nécessaire, étant donné que le campus est considéré comme un lieu de vie pour une partie importante des étudiant·es.

Les chantiers de rénovation des bâtiments du supérieur ont déjà commencé depuis plusieurs années mais ceux-ci ne concernent qu'un quart des universités françaises fin 2022³³. Cette lente mise en place est principalement liée aux coûts importants des travaux pour les établissements. Par exemple, plus de 40 millions d'euros d'investissement ont été prévus pour la rénovation énergétique des campus de l'université de Bourgogne³⁴, dont la moitié est financée par l'Etat ainsi que la région dans le cadre du plan France Relance, et l'autre moitié par l'université elle-même. **L'un des principaux enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments est en grande partie son financement par les pouvoirs publics.**

³² Dumont, Justine. "Passoire thermique : tout ce qu'il faut savoir en 2023". Greenly.Institute, 13 septembre 2023.

³³ Soullignac, Juliette. "Rénovation énergétique : les universités ont besoin d'au moins 7 milliards d'euros". Les Echos, 23 novembre 2022.

³⁴ Rigot, Clémentine. "Rénovation énergétique des universités : un chantier titanesque". L'Etudiant, 14 février 2023.

Ce financement fonctionne via un système d'appels à projets qui signifie que les universités ne reçoivent pas un budget uniforme et forcément adapté à leurs besoins. A la fin de l'année 2020, l'université de la Rochelle n'a par exemple pas reçu de financement et n'a pas pu assurer la rénovation de ses bâtiments³⁵. Durant la même période, l'université de Bretagne occidentale a été uniquement financée pour pouvoir rénover sa bibliothèque³⁶. Ces exemples montrent la **nécessité de repenser les financements de la rénovation des bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche pour pouvoir répondre de manière adaptée et pertinente aux difficultés rencontrées par les établissements sur ce sujet.**

Figure 19 : “Quelles sont les principales mesures écologiques et solidaires que tu veux voir sur ton campus ?”

| | Ensemble | Universités | IUT | Ecoles d'ingé | Ecoles de commerce | IEP | Lycées |
|---|----------|-------------|-----|---------------|--------------------|-----|--------|
| Mettre en place des actions de sensibilisation | 21% | 23% | 23% | 16% | 25% | 15% | 20% |
| Diminuer les déchets et/ou améliorer le tri sélectif | 35% | 36% | 34% | 28% | 26% | 30% | 47% |
| Adopter une politique d'achat responsable | 30% | 30% | 25% | 24% | 24% | 39% | 30% |
| Fixer une trajectoire d'émissions carbone à pas dépasser | 21% | 21% | 15% | 27% | 19% | 33% | 16% |
| Favoriser les modes de transport alternatifs | 20% | 20% | 26% | 22% | 19% | 16% | 19% |
| Protéger et mettre en valeur la biodiversité du campus | 24% | 27% | 22% | 23% | 19% | 17% | 26% |
| Rénover les bâtiments pour réduire leurs impacts env. | 44% | 49% | 49% | 41% | 24% | 39% | 41% |
| Adopter une charte de partenariats responsables | 18% | 16% | 5% | 25% | 22% | 34% | 11% |
| Mon établissement est déjà suffisamment engagé | 9% | 6% | 6% | 15% | 17% | 11% | 11% |
| Accompagner les projets étudiants en lien avec l'écologie | 28% | 28% | 28% | 26% | 29% | 30% | 31% |
| Adopter le label DD&RS | 9% | 9% | 8% | 9% | 15% | 8% | 9% |

Si certaines attentes vis-à-vis des campus sont homogènes comme la protection de la biodiversité, l'accompagnement des projets étudiants ou encore la sensibilisation, on remarque des différences plus marquées entre les types d'établissement pour d'autres mesures. C'est le cas de la fixation d'une trajectoire d'émissions carbone à ne pas dépasser qui concerne en particulier les répondant·es des écoles d'ingénieur·es et des IEP (respectivement 27% et 33% contre 21% pour l'ensemble des répondant·es).

A l'inverse, la diminution des déchets et l'amélioration du tri sélectif est une mesure particulièrement attendue par les étudiant·es en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) et en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (47% contre 35%), dont le campus est un lycée. Ces attentes différenciées vis-à-vis des différents établissements témoignent de la diversité des campus, des étudiant·es, et par conséquent des mesures que ces dernier·es souhaitent voir appliquées.

³⁵Ogier, Jean-Marc. "Communiqué du président de la Rochelle université", univ-larochelle.fr, 18 décembre 2020.

³⁶Le Nevé, Soazig. "Rénovation énergétique : la colère du président de l'université de Bretagne occidentale", Le Monde, 18 décembre 2020.

Parmi ces mesures, le cas de l'adoption d'une charte de partenariats responsables est particulièrement révélateur des différences qui existent entre les différents types d'établissements. En effet, alors que 18% des étudiant·es placent l'adoption d'une charte partenariale comme l'une des principales mesures écologiques attendues, cette part est nettement plus élevée dans le monde des écoles : 25% pour les étudiant·es des écoles d'ingénieur·es, 22% pour celles et ceux des écoles de commerce, et 34% pour les élèves des IEP, alors qu'elle est marginale à l'université (16%) et quasi inexistante au sein des lycées (11%) et des IUT (5%).

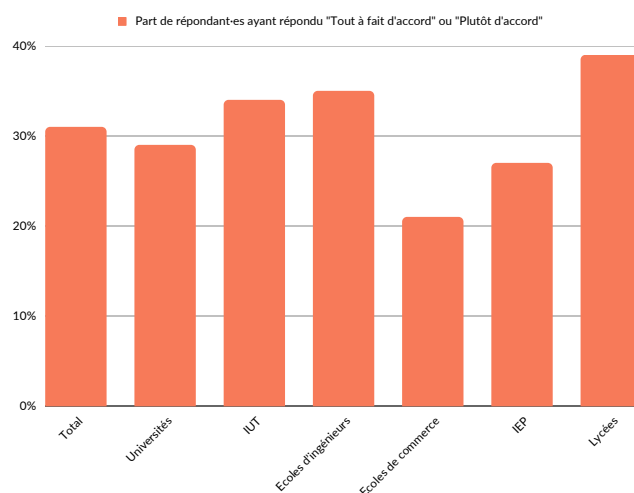
Ces résultats montrent que les relations entre les établissements et leurs partenaires sont essentielles pour comprendre le rôle des uns et des autres dans la transition écologique de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier dans le monde des écoles. Cette particularité peut se comprendre du fait des nombreux liens entretenus par ces écoles avec les (grandes) entreprises du secteur privé, partenariats ayant fait l'objet de contestations ces dernières années parmi des collectifs étudiants, comme cela est le cas à l'école polytechnique où soixante-dix étudiant·es ont signé une tribune qui s'oppose à l'implantation de LVMH sur leur campus³⁷. La charte partenariale apparaît donc comme une réponse à ces enjeux pour une partie des étudiant·es.

Au travers de ces attentes s'expriment des revendications à l'égard des établissements de l'enseignement supérieur visant à aller plus loin que le simple affichage écologique de diminuer les déchets ou d'améliorer le tri sélectif. Si ces demandes sont élevées, elles sont loin d'être les seules et n'épuisent pas la question de la politique écologique devant être menée par les établissements. Les enjeux écologiques doivent donc être au cœur de la politique des campus : aussi bien dans les partenariats que dans le cadre de vie des établissements.

B. La restauration dans l'enseignement supérieur : état des lieux et enjeux

La restauration dans le monde étudiant est un lieu d'enjeux et d'opportunités écologiques. D'enjeux car, plus encore lorsqu'elle est collective, l'alimentation a un impact environnemental et sanitaire important : en France, l'alimentation est la troisième cause de pollution et représente 22% de l'empreinte carbone³⁸. Les choix opérés sur la manière de nourrir des étudiant·es, pris dans une contrainte économique forte, sont donc déterminants : carnée ou non, plus ou moins industrielle, locale, etc. La sensibilisation par l'alimentation et le fait de faire bénéficier aux étudiant·es d'une alimentation variée, équilibrée, locale et de saison constitue un levier majeur dans l'apprentissage d'habitudes alimentaires vertueuses, tant écologiquement que pour sa propre santé. Les attentes des étudiant·es vis-à-vis de l'offre de restauration collective qui leur est proposée, mais aussi la réalité objective de celle-ci, constituent dans cette optique des informations essentielles.

Figure 20 : Es-tu d'accord avec l'affirmation suivante : "Les points de restauration de ton établissement prennent en compte la transition écologique" ?



³⁷ Rédaction Start. "Polytechnique : les questions que soulève le projet d'implantation de LVMH". Les Echos, 8 novembre 2022.

³⁸ Commissariat général du développement durable. "Notre alimentation, c'est combien de gaz à effet de serre (GES) ?". notre-environnement, 8 septembre 2022.

Toutes et tous n'ont pas la même vision de leurs points de restauration. Le tableau ci-dessus montre par exemple que les étudiant·es en école d'ingénieur·es considèrent davantage que leurs points de restauration prennent en compte la transition écologique (35% contre 31% pour l'ensemble). Cependant, on remarque que les étudiant·es des écoles de commerce estiment au contraire que les points de restauration de leur établissement ne prennent pas en compte la transition écologique (21% contre 31%). Ce constat est intéressant car ces étudiant·es sont généralement moins engagé·es et moins sensibilisé·es sur les enjeux écologiques que la moyenne des répondant·es. Cela signifie que les étudiant·es ont des attentes sur la transition écologique de leur point de restauration même lorsqu'ils et elles ne sont pas écologiquement sensibilisé·es ou engagé·es. **Ces chiffres montrent que malgré les différences observables, l'enjeu de la transition écologique dans les points de restauration reste important pour les étudiant·es, indépendamment de leur établissement et de leur sensibilisation.**

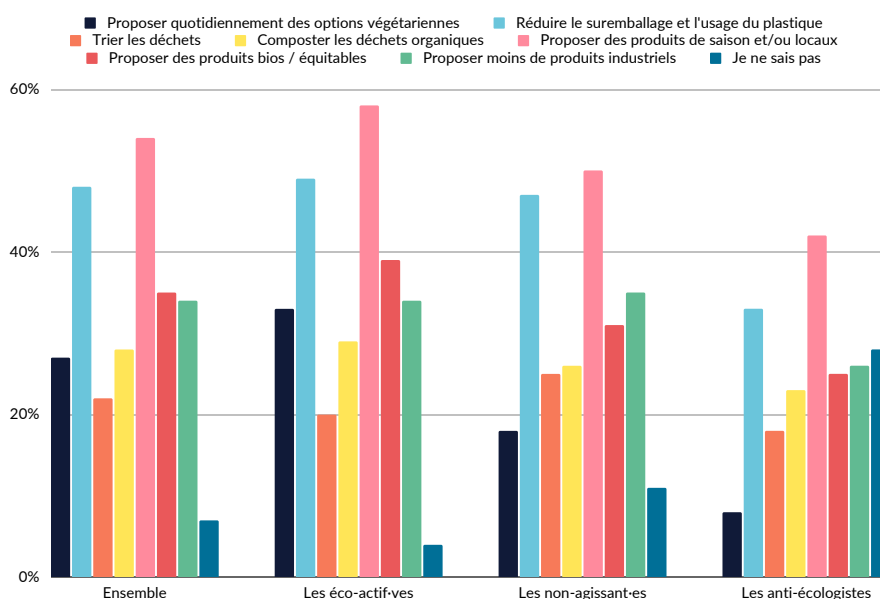
Figure 21 : Actions à mettre en place dans les points de restauration selon le type d'établissement.

| | Ensemble | Universités | IUT | Ecoles d'ingénieurs | Ecoles de commerce | IEP | Lycées |
|--|----------|-------------|-----|---------------------|--------------------|-----|--------|
| Proposer quotidiennement des options végétariennes | 27% | 27% | 13% | 23% | 23% | 37% | 27% |
| Réduire le suremballage et l'usage du plastique | 48% | 49% | 37% | 43% | 53% | 57% | 44% |
| Trier les déchets | 22% | 22% | 24% | 17% | 21% | 17% | 29% |
| Composter les déchets organiques | 28% | 30% | 36% | 25% | 17% | 22% | 30% |
| Proposer des produits de saison et/ou locaux | 54% | 54% | 60% | 62% | 50% | 59% | 50% |
| Proposer des produits bios / équitables | 35% | 37% | 31% | 35% | 30% | 40% | 34% |
| Proposer moins de produits industriels | 34% | 34% | 46% | 36% | 32% | 28% | 38% |
| Je ne sais pas | 7% | 6% | 7% | 7% | 12% | 3% | 8% |

Les principales mesures attendues par les étudiant·es sont la proposition de produits locaux et/ou de saison (54%), la réduction du suremballage et de l'usage du plastique (48%) et la proposition de produits bios et/ou équitables (35%). **La majorité des répondant·es a par conséquent des attentes considérées comme écologiques par rapport à leur points de restauration, indépendamment du profil-type auquel ils et elles appartiennent.**

Si l'on regarde à nouveau par type d'établissement, on remarque que les demandes des étudiant·es des IEP s'avèrent significativement plus élevées en ce qui concerne les options végétariennes (37% contre 27% pour l'ensemble de l'échantillon) et la réduction du plastique (57% contre 48%). Ils et elles mettent moins en avant le compostage des déchets et la réduction des produits industriels. Cette dernière est au contraire centrale pour les étudiant·es des IUT (46% contre 34%). Les étudiant·es en école d'ingénieur·es insistent davantage sur le fait de proposer des produits de saison (62% contre 54%) et moins sur le plastique, le tri des déchets et les options végétariennes. Sur l'ensemble de ces questions, les étudiant·es des universités et des lycées ne présentent pas de différences significatives avec le reste de l'échantillon.

Figure 22 : Actions à mettre en place dans les points de restauration selon la catégorie ACM.



L'approche de l'alimentation à travers les trois profils-type établis par l'ACM montre des différences relativement faibles entre éco-actif-ves et non-agissant-es pour beaucoup de solutions proposées, comme la réduction du suremballage (49% et 47%), composter les déchets organiques (29% et 27%) ou encore proposer moins de produits industriels (34% et 35%). Les différences se font principalement au niveau de la proposition de plats végétariens (33% et 18%) puis de la proposition de produits bio (39% et 31%) et de saison/locaux (58% et 50%).

On peut donc établir deux hypothèses : la première est qu'il y a peu de différences entre éco-actif-ves et non-agissant-es et que les deux catégories ont des attentes similaires concernant les points de restauration malgré un niveau d'engagement différent. Ensuite, on observe que la réponse avec le plus grand écart est la proposition quotidienne de plats végétariens, ce qui traduit le fait que la première catégorie tente d'appliquer ses habitudes alimentaires à son engagement. Manger davantage végétarien serait donc lié à un certain niveau d'engagement écologique et s'inscrirait à la fois dans l'écologie politique et l'écologie des petits gestes.

Les différences les plus marquantes qui ressortent de l'analyse se font entre les anti-écologistes et les deux autres profils-types. Les anti-écologistes se distinguent nettement en étant généralement moins enclin-es à soutenir les solutions proposées. Pour certaines d'entre elles, cette différence est marquée. C'est le cas des options végétariennes (8% contre 27% au total) ou encore de la réduction du suremballage (33% contre 48% au total). Cependant, il faut une fois de plus nuancer. Beaucoup de solutions ont un taux de réponses positives avec un faible écart par rapport aux autres profils-types. Le compost et le tri des déchets ont par exemple moins de 5 points de pourcentage par rapport à la moyenne.

Finalement, les attentes des étudiant-es vis-à-vis de leurs campus et points de restauration renvoient à une nécessité pour ces derniers de répondre de manière efficace et écologique à des besoins primaires comme le logement et l'alimentation. Ces attentes de la population étudiante tendent également à montrer l'importance des établissements dans leurs conditions et modes de vie.

PARTIE

3

Les engagements étudiants sous le
prisme des formations et des
établissements

CONSULTATION NATIONALE ÉTUDIANTE 2023

1 Les aspirations des étudiant·es à l'égard de leur formation

Les résultats de la CNE 2023 permettent de dépeindre une communauté étudiante aux modes de vie contraints, mais tout de même engagée dans des transformations pour l'écologie. **En centrant la responsabilité sur les institutions politiques et les puissances capitalistes plutôt que sur les individus et les dynamiques locales, les étudiant·es développent un regard critique et des attentes vis-à-vis des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Dans ce contexte, leur opinion sur leurs formations apparaît très différenciée, entre celles et ceux ayant choisi leur formation en fonction des enjeux écologiques et particulièrement satisfait de la formation, et celles et ceux qui, n'ayant pas fait de choix en fonction de considérations écologiques, sont toutefois désireux de formations plus approfondies sur ces questions.

A. Une formation partiellement défailante

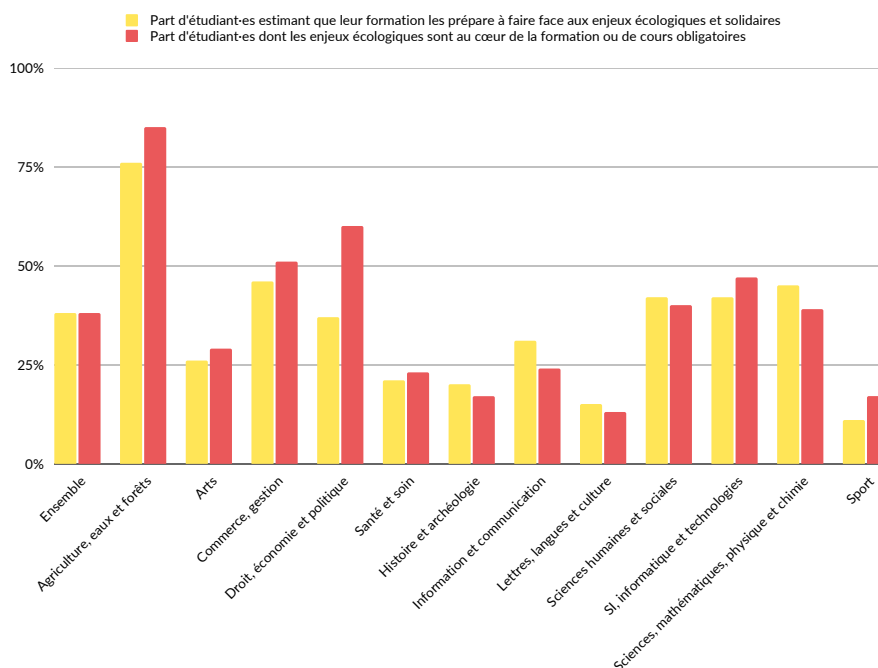
Pour une majorité d'étudiant·es, le manque d'intégration des enjeux écologiques dans les formations est vécu comme une lacune puisqu'ils et elles sont 69% à vouloir que leurs études les forment davantage sur ces enjeux. Ce pourcentage était identique dans la CNE 2020, ce qui peut témoigner à la fois d'un investissement insuffisant dans l'intégration des enjeux écologiques et d'une intégration plus importante qui mène à de plus grandes attentes sur le sujet et par conséquent à une stabilisation de ce pourcentage.

On remarque d'abord que 38% des étudiant·es pensent que leur formation les prépare à faire face aux enjeux écologiques actuels et futurs (11% de tout à fait d'accord, et 27% de plutôt d'accord). Si 19% n'ont pas d'opinion sur leur formation, ils et elles sont toutefois 43% à considérer que celle-ci ne les prépare pas suffisamment aux enjeux écologiques présents et futurs. Et pour cause, **43% disent n'avoir aucun cours en lien avec les enjeux écologiques, quand 19% déclarent avoir seulement des cours optionnels sur ces enjeux, soit 62% d'étudiant·es qui n'ont aucun cours obligatoire sur les enjeux écologiques.** Le contenu des formations est un facteur déterminant dans la sensibilisation et l'engagement des étudiant·es vis-à-vis des enjeux écologiques.

Si l'on examine les profils-types de la CNE 2023, on constate que 81% des éco-actif·ves et 57% des non-agissant·es souhaiteraient que leurs études les préparent davantage aux enjeux écologiques, tandis que cette attente concerne 6% des anti-écologistes. Les attentes à l'égard des formations semblent ici dépendre du niveau de sensibilisation voire de l'engagement aux enjeux écologiques. On remarque en effet une corrélation entre les attentes à l'égard de la formation et l'identification des répondant·es au terme "écologiste", comme indiqué sur le graphique ci-dessous.

B. Le rapport aux enjeux écologiques selon le domaine d'études

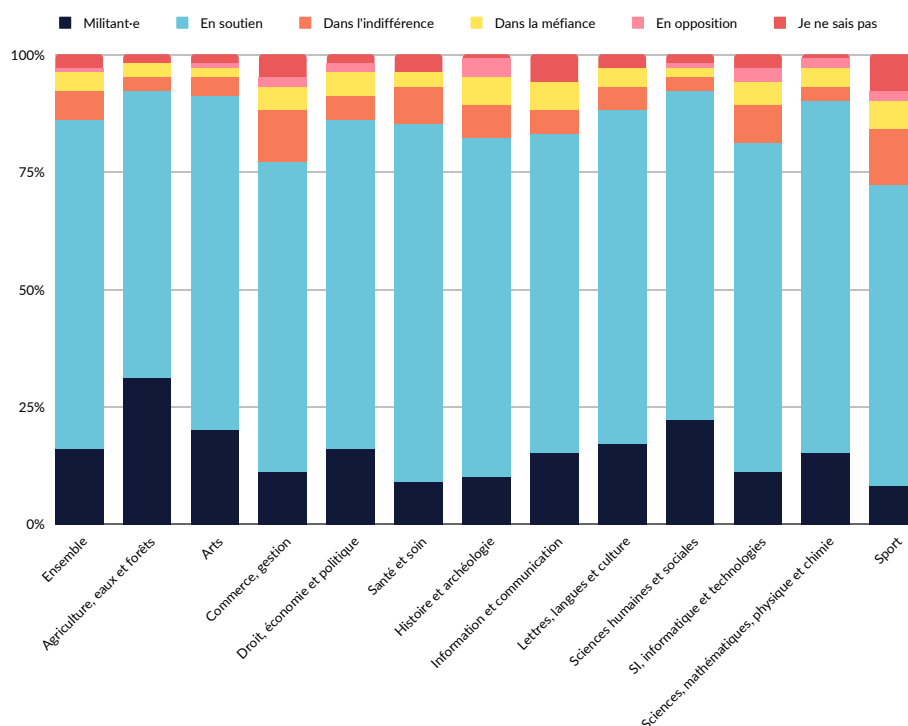
Figure 24 : Comparaison entre la place des enjeux écologiques dans la formation et la préparation des étudiant-es par leur formation à faire face aux enjeux écologiques et solidaires.



En observant le graphique ci-dessus, on remarque que 38% de l'ensemble des répondant-es estiment que les enjeux écologiques sont au cœur de leur formation ou dans des cours obligatoires. On voit également qu'il existe des différences importantes entre les domaines d'études concernant l'intégration de ces enjeux écologiques. Par exemple, les étudiant-es des filières d'agriculture sont 85% à suivre des cours obligatoires sur ces enjeux, contre 51% pour les étudiant-es en droit et gestion, 23% pour les étudiant-es en santé ou encore 17% pour celles et ceux qui étudient l'Histoire ou l'archéologie. Ces fortes disparités montrent l'hétérogénéité des filières de l'enseignement supérieur et la complexité d'y intégrer les enjeux écologiques de manière pertinente.

Le graphique permet également de voir que moins les enjeux écologiques sont intégrés à un domaine d'étude, moins les étudiant-es considèrent que leur formation les prépare à ces enjeux. On peut faire l'hypothèse que cette corrélation serait due au fait que les étudiant-es peuvent être préalablement sensibilisé-es aux enjeux écologiques et donc choisir un domaine d'études qui y est lié tout en ayant des attentes plus élevées concernant leur préparation aux enjeux écologiques. Or, seuls 30% des étudiant-es ont pris en compte le facteur écologique pour choisir leur filière d'études. L'intégration des enjeux écologiques dans la formation et la préparation aux enjeux écologiques présents et futurs ont donc principalement une relation de cause à effet : **c'est bien l'intégration des enjeux écologiques dans les formations qui permet aux étudiant-es d'être davantage préparé-es aux enjeux écologiques présents et futurs.**

Figure 25 : Rapport des étudiant-es à la cause écologiste selon le domaine d'études.



On remarque un lien entre la part d'étudiant-es militant-es dans certains domaines d'études et l'intégration des enjeux écologiques dans ces derniers. Les étudiant-es en agriculture, eaux et forêts ont par exemple la plus forte intégration des enjeux écologiques au sein de leurs formations selon eux et elles (85% contre 38% pour l'ensemble des répondant-es) et ont également la plus importante part de militant-es (31%, soit quasiment deux fois plus que la moyenne). On retrouve également le même lien chez les étudiant-es en sciences humaines et sociales qui sont 40% à avoir des cours en rapport avec les enjeux écologiques et dont 22% sont militant-es. Le cas des étudiant-es en sciences humaines et sociales est intéressant puisque leur important engagement écologique s'explique également par les liens qui existent entre les sciences sociales et la sensibilisation écologique³⁹.

Ainsi, les étudiant-es de certains domaines d'études comme les Arts militent davantage pour la cause écologiste (20% contre 16%) alors qu'ils et elles n'ont généralement pas de cours en rapport direct avec les enjeux écologistes. Cela peut être attribué au fait que les étudiant-es en Arts ont généralement des cours en lien avec les sciences sociales (philosophie, Histoire de l'Art, etc), ce qui peut expliquer leur sensibilisation et leur engagement écologique plus important que la moyenne via une approche holistique et intersectionnelle de ces enjeux que nous avons pu observer à plusieurs reprises dans cette enquête.

Malgré les disparités observées entre les domaines d'études et les liens complexes qui existent entre les différentes données analysées, la CNE 2023 témoigne de la volonté générale des étudiant-es à ce que les enjeux écologiques soient davantage intégrés dans leurs formations. En effet, **69% des répondant-es souhaitent que leurs études les forment mieux aux enjeux écologiques actuels et futurs**, une volonté partagée de manière homogène dans l'ensemble des établissements.

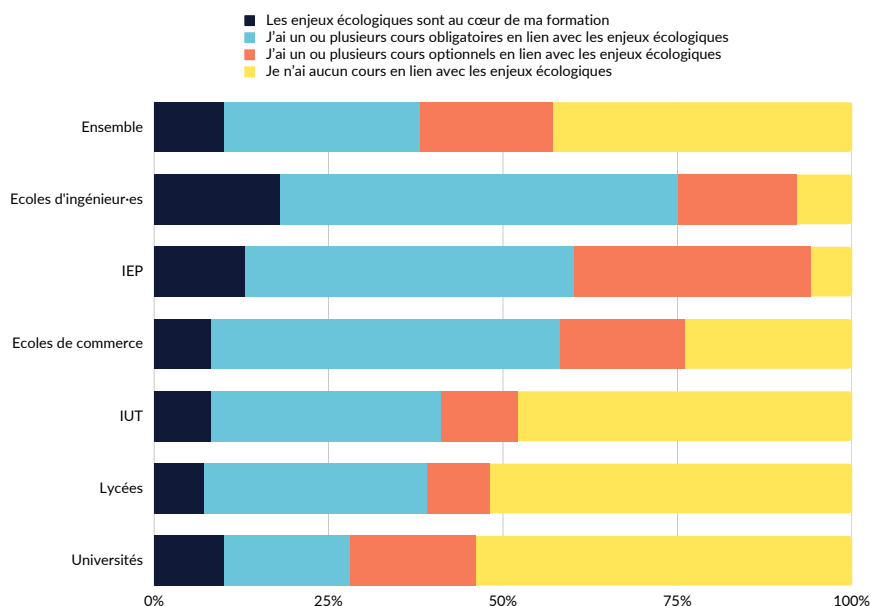
³⁹Fouqueray, Timothée. « Les sciences sociales sont nécessaires et complémentaires des sciences naturelles pour la recherche sur les changements climatiques », L'Information géographique, vol. 86, no. 3, 2022, pp. 78-94.

2 L'intégration des enjeux écologiques : entre monde des écoles et monde universitaire

Dans l'ensemble, la place qu'occupent les enjeux écologiques reste faible voire marginale au sein des programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Comme cela a été démontré précédemment, seuls 10% des étudiant-es déclarent que les enjeux écologiques sont au centre de leur formation et seuls 28% affirment avoir plusieurs cours obligatoires sur le sujet. Près de la moitié (43%) ne suit aucun cours prenant en compte les enjeux écologiques. Ces grandes tendances masquent de fortes disparités entre les cursus, mais également entre les différents types d'établissement de l'enseignement supérieur.

A. Une intégration différenciée selon le type d'établissement

Figure 26 : "Quelle place occupent les enjeux écologiques dans ta formation ?"

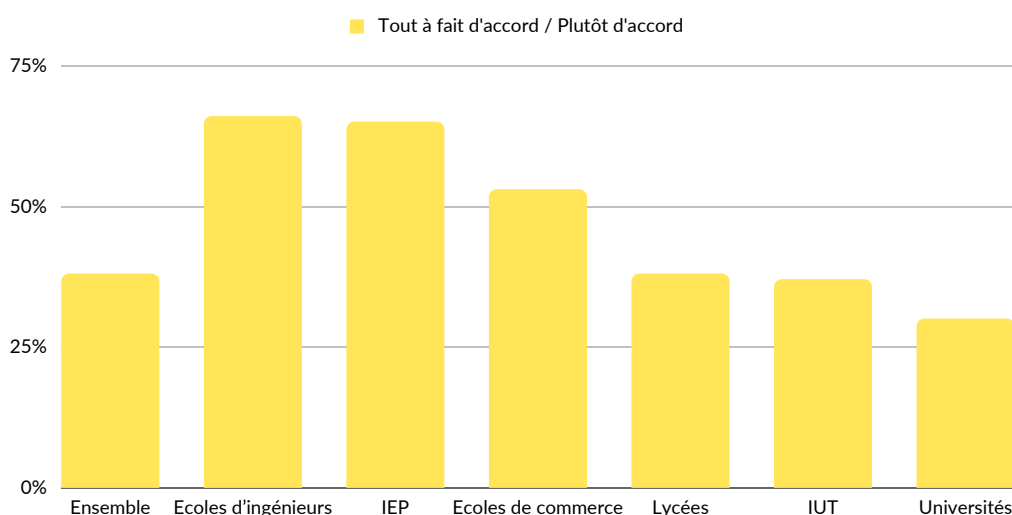


Tout comme pour les différents domaines d'études, les enjeux écologiques sont intégrés dans les différents types d'établissements de manière hétérogène. **Au sein du monde des écoles, en opposition aux filières universitaires et aux IUT, on constate une intégration, au moins partielle, des enjeux écologiques.** Par exemple, 8% des étudiant-es des écoles d'ingénieur-es déclarent n'avoir aucun cours en lien avec les enjeux écologiques. Chez ces dernier-es, 18% déclarent même qu'ils sont au centre de leur formation et 57% affirment avoir plusieurs cours obligatoires sur ces questions (contre 28% pour l'ensemble de l'échantillon). Au sein des IEP, l'intégration de ces enjeux est également plus importante : 13% affirment qu'elle est au cœur de leur formation, 47% avoir plusieurs cours obligatoires et 34% des cours optionnels proposés.

La centralité des enjeux écologiques au sein de ces cursus semble d'ailleurs être un critère déterminant dans l'orientation vers ces écoles. 45% des étudiant·es ingénieur·es et 43% de celles et ceux en IEP affirment que les enjeux écologiques ont fait partie du choix de leur formation (contre 30% pour l'ensemble). Si les écoles de commerce intègrent moins ces enjeux, celle-ci reste plus importante que dans la plupart des autres établissements étant donné que 50% ont des cours obligatoires sur les enjeux écologiques et que 23% déclarent n'avoir aucun cours proposé sur ces enjeux.

D'autre part, les étudiant·es des universités et des IUT estiment que les enjeux écologiques sont peu voire pas du tout pris en compte dans leur formation. **Seul·e un·e étudiant·e sur dix à l'université considère que les enjeux écologiques sont au cœur de sa formation, tandis que plus de la moitié des étudiant·es universitaires (54%) n'a aucun cours en rapport avec les enjeux écologiques**, contre 43% pour l'ensemble des répondant·es. Cette proportion d'étudiant·es est de 51% au lycée et de 48% dans les IUT. Les disparités sont donc importantes entre le monde des écoles et le milieu universitaire en ce qui concerne l'intégration des enjeux écologiques dans les programmes de formation.

Figure 27 : “Ma formation me prépare pour faire face aux enjeux écologiques actuels et futurs.”



Quand on regarde la part des étudiant·es s'estimant préparé·es par leur formation pour faire face aux enjeux écologiques présents et futurs, on observe comme pour le domaine d'études une forte corrélation avec la place des enjeux écologiques dans chaque type d'établissement. Ainsi, deux étudiant·es sur trois des écoles d'ingénieur·es et des IEP s'estiment préparé·es pour faire face aux enjeux écologiques (respectivement 66% et 65% contre 38% pour l'ensemble des répondant·es). Dans la même logique, les étudiant·es des universités s'estiment moins bien préparé·es que la moyenne (30% contre 38%). Cela est donc dû à une intégration moins importante des enjeux écologiques dans les formations universitaires, dont les causes sont multiples.

B. Les causes de cette intégration inégale

Le décalage constaté entre les écoles, y compris les Instituts d'Études Politiques (IEP), et le reste de l'enseignement supérieur peut être attribué à plusieurs causes. L'un des facteurs qui explique ce décalage est le modèle économique des écoles qui est fondé sur les frais de scolarité des étudiant·es. En effet, une part significative du financement des écoles provient des frais de scolarité versés par les étudiant·es⁴⁰. Afin de se financer, les écoles doivent attirer des étudiant·es chaque année. Les écoles privées opèrent alors selon un modèle économique fondé sur l'attractivité en mettant en place des cursus et des formations qui répondent aux attentes des étudiant·es. Or, l'enquête montre que parmi les étudiant·es des écoles d'ingénieurs, des écoles de commerce et des IEP, une part importante a pris en compte les enjeux écologiques lors de sa recherche de formation. Cette proportion est de 31% chez les étudiant·es des écoles de commerce, 43% dans les IEP, et elle atteint 45% chez les étudiant·es des écoles d'ingénieurs, contre 30% pour l'ensemble des répondant·es. Par conséquent, **le monde des écoles intégrerait davantage les enjeux écologiques dans ses cursus et ses formations pour maintenir voire augmenter son attractivité auprès des actuel·les et potentiel·les étudiant·es.**

La deuxième cause réside dans les biais disciplinaires qui influencent la composition des programmes d'études. Certaines disciplines intègrent davantage les enjeux écologiques dans leurs cursus, tandis que d'autres les abordent de manière moins systématique. La non-intégration des enjeux écologiques concerne principalement des disciplines enseignées à l'université, telles que le sport, les lettres et la médecine. Or, dans ces domaines, l'accent est moins souvent mis sur les questions environnementales dans le cadre de la formation académique et il est plus difficile de les intégrer de manière logique et pertinente dans ces disciplines. Dans les domaines d'études des écoles d'ingénieur·es et de commerce, les enjeux écologiques sont davantage pris en compte et font partie généralement intégrante des programmes d'enseignement. En effet, les liens entre l'écologie et les disciplines des établissements paraissent plus concrets à travers des sujets comme l'énergie, la mesure d'impact environnemental ou encore l'économie circulaire.

Enfin, le troisième et dernier facteur, plus général, concerne les acteur·rices concerné·es au sein des établissements. Selon l'étude qualitative d'Headway Advisory sur la transition écologique dans les établissements de l'enseignement supérieur⁴¹, 65% des répondant·es estiment que les professeur·es sont impliqué·es dans la transition écologique mais seulement un quart pense qu'ils et elles sont suffisamment formé·es pour correctement intégrer les enjeux écologiques dans leurs modes d'enseignements. De plus, la CNE montre que 53% des étudiant·es déclarent que certain·es de leurs enseignant·es abordent les enjeux écologiques même lorsque ceux-ci ne figurent pas explicitement dans leurs cours. Il y a donc ici un enjeu de formation des professeur·es qui sont considéré·es comme majoritairement impliqué·es dans les enjeux écologiques. Par ailleurs, dans certaines écoles, ce sont les étudiant·es qui ont impulsé l'intégration des enjeux écologiques dans leurs cours. Dans l'exemple déjà évoqué d'AgroParisTech, une partie des étudiant·es y a critiqué les formations qui ne prenaient pas en compte les enjeux écologiques. Cela a provoqué une remise en cause de la légitimité de l'école et des enseignant·es, ce qui a mené à l'accélération de l'intégration des enjeux écologiques dans les cursus⁴².

⁴⁰ Lecherbonnier, Sylvie. "Toujours plus chères, toujours plus attractives : le paradoxe des écoles de commerce", *Le Monde*, 19 novembre 2020.

⁴¹ Headway Advisory. *Étude sur la Transition Écologique (TE) au sein des établissements d'enseignement supérieur (ESSR)*, Headway Advisory, juin 2023.

⁴² Ouangari, Lise. "Comment les écoles d'ingénieurs tentent de rendre leurs formations « écolo-compatibles »", *Ouest France*, 10 août 2023.

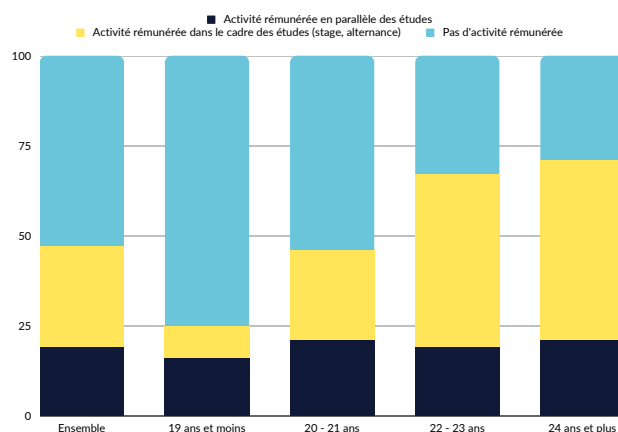
3 Les liens déterminants entre les établissements et l'engagement étudiant

Au-delà de la place qu'occupent les enjeux écologiques dans les différentes formations de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'engagement étudiant est également central pour comprendre les rapports sous-tendus par les étudiant·es et leur établissement. L'objectif est donc de saisir l'engagement des étudiant·es, son importance au sein des divers établissements, ainsi que les différentes formes qu'il peut prendre.

A. Un engagement associatif varié et étroitement lié au type d'établissement

L'engagement associatif occupe une place importante dans la population étudiante puisque 59% font partie d'au moins une association (ou d'une organisation similaire) : 11% des étudiant·es sont impliqué·es dans des associations écologiques et environnementales, 12% dans des associations sportives, 11% dans des associations étudiantes dans la culture et les arts, 11% dans des associations caritatives/humanitaires, 7% dans des bureaux des étudiants, 6% dans des collectifs, 5% dans des partis politiques et enfin 5% dans des syndicats étudiants. Le baromètre 2022 de la DJEPVA⁴³, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, montre une augmentation régulière de la part d'étudiant·es faisant partie d'une association. Cette part était de 36% en 2016, de 41% en 2019 et a atteint 45% en 2022. Ainsi, près d'un·e étudiant·e sur deux est activement engagé·e dans le secteur associatif. Le baromètre DJEPVA montre également les caractéristiques sociodémographiques qui déterminent les différences d'engagement entre les jeunes. Les 18-24 ans sont par exemple 57% à être bénévoles, contre 42% pour les 25-30 ans, ce qui s'explique en grande partie par des contraintes temporelles mais aussi professionnelles. En effet, quasiment un·e étudiant·e sur deux travaille (47%), ce qui réduit le temps et l'énergie nécessaires pour s'engager. La part d'étudiant·es qui travaille est d'autant plus importante à mesure que l'âge (et le niveau d'études) augmente. En effet, un quart des répondant·es âgé·es de 19 ans ou moins travaille et cette part passe à deux tiers pour les étudiant·es âgé·es de 22 ou 23 ans.

Figure 28 : Part d'étudiant·es ayant une activité rémunérée selon l'âge.



⁴³ Gruber, Nicole, et al. (CREDOC), Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude, septembre 2022.

Figure 29 : “Parmi les catégories d’organisations suivantes, coche celle(s) dont tu fais partie.”

| | Ensemble | Universités | IUT | Ecoles d'ingénieur-es | Ecoles de commerce | IEP | Lycées |
|--|----------|-------------|-----|-----------------------|--------------------|-----|--------|
| Association étudiante sportive | 12% | 9% | 9% | 27% | 16% | 23% | 10% |
| Association étudiante dans l'écologie et l'environnement | 11% | 9% | 3% | 22% | 10% | 24% | 9% |
| Association étudiante caritative/humanitaire | 11% | 10% | 5% | 17% | 16% | 27% | 4% |
| Association étudiante dans la culture et les arts | 11% | 8% | 3% | 21% | 11% | 30% | 6% |
| Bureau Des Etudiants (BDE) | 7% | 6% | 6% | 13% | 6% | 4% | 9% |
| Collectif | 6% | 6% | 4% | 4% | 4% | 8% | 9% |
| Syndicat étudiant, association représentative | 5% | 6% | 0% | 4% | 2% | 10% | 4% |
| Parti ou mouvement politique | 5% | 6% | 4% | 3% | 5% | 8% | 3% |
| Association de filière | 4% | 5% | 3% | 3% | 3% | 1% | 3% |
| Association de quartier | 3% | 3% | 1% | 2% | 2% | 1% | 2% |
| Organisation Non Gouvernementale (ONG) | 3% | 3% | 1% | 2% | 4% | 10% | 3% |
| Entrepreneuriat étudiant | 2% | 2% | 2% | 5% | 6% | 3% | 3% |
| Autre association | 16% | 17% | 10% | 17% | 15% | 17% | 12% |
| Aucune | 41% | 46% | 65% | 22% | 33% | 15% | 52% |

Le type d'établissement influence aussi la manière dont s'exprime l'engagement associatif des étudiant-es. Ici encore, des différences marquées existent entre le monde des écoles et les autres établissements de l'enseignement supérieur. Ainsi, 15% des étudiant-es des IEP, 22% de celles et ceux en école d'ingénieur-es et 33% de ceux en école de commerce déclarent n'avoir aucun engagement associatif. Cette part est nettement plus importante au sein des IUT (65%), des lycées (52%) et des universités (46%). Cet engagement accru au sein des écoles s'explique par l'importance de l'écosystème associatif sur les campus ainsi que par la place qu'occupe l'engagement associatif pour leur population étudiante. L'engagement des étudiant-es des écoles s'effectue en effet majoritairement à travers les associations étudiantes locales, que celles-ci soient sportives, caritatives, culturelles ou écologiques. Cela est particulièrement vrai pour les IEP et les écoles d'ingénieur-es où l'engagement des répondant-es au sein d'associations étudiantes écologiques est particulièrement élevé (respectivement 22% et 24% contre 11% au sein de l'ensemble de la base). Certaines écoles valorisent l'engagement associatif en permettant à leurs étudiant-es d'obtenir des crédits ECTS⁴⁴

⁴³ Gruber, Nicole, et al. (CREDOC). Moral, état d'esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude, septembre 2022.

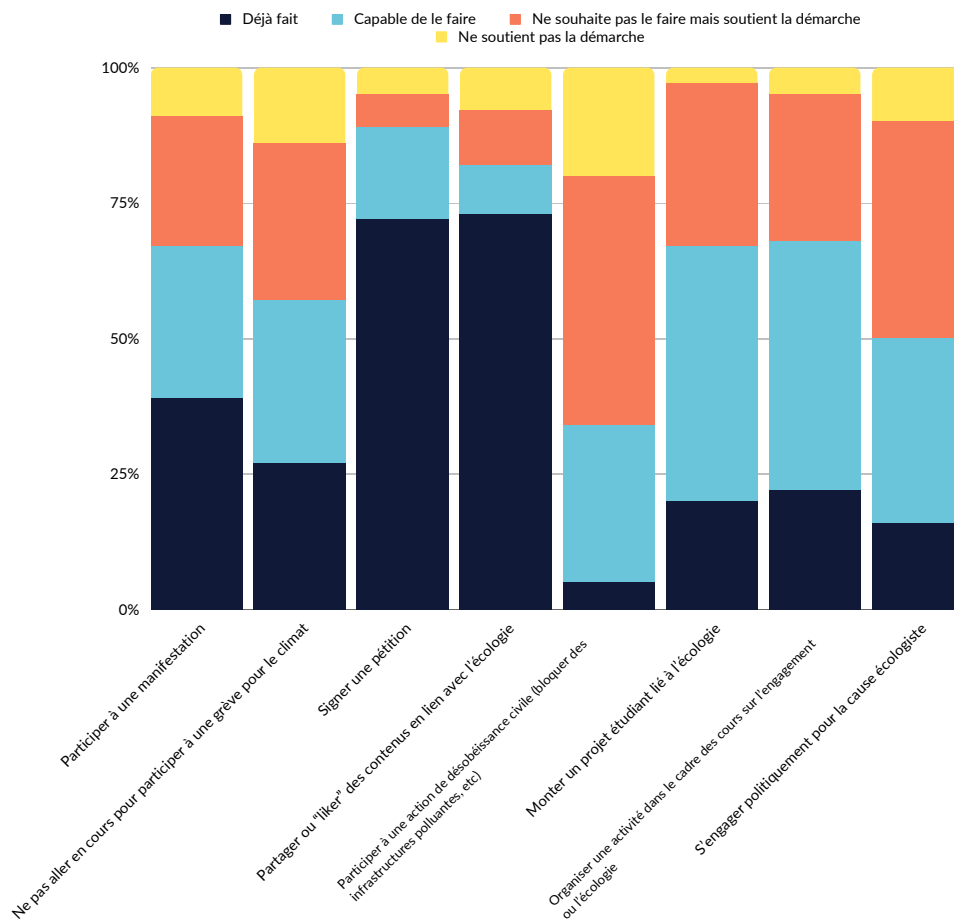
⁴⁴ ECTS pour European Credit Transfer and Accumulation System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits

B. Un engagement protéiforme

L'engagement associatif n'est pas le moyen principal d'engagement écologique pour une partie des étudiant·es qui lui préfèrent d'autres formes de mobilisation nécessitant souvent moins de temps et d'investissement. Ces autres formes de d'engagement se traduisent par des **modes d'action peu contraignants comme le fait de partager ou 'liker' des contenus en lien avec l'écologie (73%) ou signer une pétition (72%)**. Il est important de souligner que si certaines de ces formes de mobilisation restent limitées dans leurs conséquences sur les sphères écologique et politique, elles peuvent être un moyen pour des populations relativement peu engagées (peu importe les causes) de s'investir dans la cause écologiste. Dans une certaine mesure, **ces formes de mobilisation peuvent être une porte d'entrée vers d'autres moyens d'engagement**. Enfin, elles sont aussi un moyen important pour un individu de se sensibiliser et de sensibiliser son entourage.

En ce qui concerne les répertoires de protestation, **38% disent avoir déjà participé à une manifestation pour le climat**, 25% avoir renoncé à aller en cours pour faire grève pour le climat et **5% avoir participé à une action de désobéissance civile** (comme bloquer des infrastructures polluantes). La manifestation, la grève et la désobéissance civile représentent les principaux modes d'action du nouveau mouvement climatique né en 2018 à partir des actions de Greta Thunberg à Stockholm et d'Extinction Rebellion à Londres. Ce mouvement a réussi à attirer particulièrement les jeunes segments de la population à partir du diagnostic qui voyait les jeunes générations comme les plus touchées par l'inaction climatique par rapport aux adultes. Il n'est donc pas surprenant que de telles modalités d'action puissent faire une percée chez les étudiant·es étant donné leur médiatisation et leur prise d'importance au cours des dernières années.

Figure 30 : "Comment te positionnes-tu par rapport à ces différentes formes d'engagement pour la cause écologiste ?"

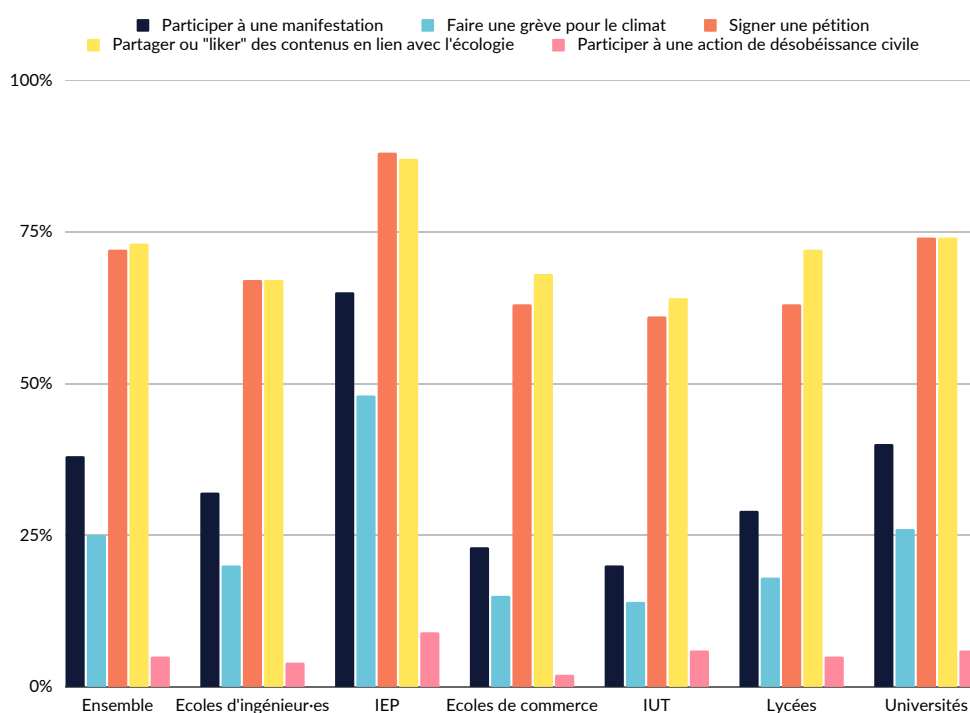


Si les étudiant·es des écoles et des IEP sont plus engagé·es dans les associations que la moyenne, il ne faut pas pour autant considérer les autres types d'établissement comme des lieux sans engagement. En effet, les étudiant·es des universités forment le deuxième groupe ayant le plus pris part à une manifestation (40%) après les IEP (65%), mais devant celles et ceux en école d'ingénieur·es (32%) et en école de commerce (23%). Ils et elles sont également plus nombreux·ses à avoir fait une grève pour le climat (26% contre 20% chez les étudiant·es ingénieur·es et 15% au sein des écoles de commerce), à avoir déjà signé une pétition (74% contre 67% et 63%), et à s'être engagé·es politiquement pour la cause écologique (17% contre 12% et 10%).

L'engagement étudiant des écoles de commerce et d'ingénieur·es se fait davantage dans le cadre de leur établissement, de leurs études et de leur campus. En effet, 29% des étudiant·es en écoles d'ingénieur·es et 25% de celles et ceux en école de commerce déclarent avoir déjà monté un projet étudiant lié à l'écologie (contre 16% à l'université).

Les IEP se distinguent des autres types d'établissement à plusieurs égards. D'abord, leurs étudiant·es s'engagent fortement au travers de la vie associative de leur école, mais sont également celles et ceux ayant le plus participé à des actions politiques comme les manifestations (65%), les grèves pour le climat (48%) et la signature de pétitions (88%). Cette surreprésentation s'explique très certainement par les profils particuliers que ces établissements agrègent, dont l'intérêt pour la politique est fort, mais aussi par les possibilités d'engagement permises par ce type d'établissement.

Figure 31 : Participation à différentes formes d'engagement pour la cause écologiste selon le type d'établissement.



Parallèlement, les étudiant·es des IUT et des Lycées sont plus faiblement engagé·es. Ils et elles sont respectivement 20% et 29% à avoir déjà participé à une manifestation, ainsi que 14% et 18% à une grève pour le climat. Cet engagement plus faible s'explique en partie par l'isolement des IUT et des lycées d'un point de vue politique et associatif par rapport aux autres établissements, mais aussi par les domaines d'études qui y sont présents et qui intègrent généralement moins les enjeux écologiques.

Les résultats de la CNE 2023 mettent en avant l'engagement plus ou moins important de la population étudiante, notamment pour la cause écologiste. Non seulement cet engagement varie selon le domaine d'études et l'établissement, mais il prend surtout des formes multiples qui reflètent le parcours des étudiant·es dans l'enseignement supérieur et de manière générale. **Ainsi, il convient davantage de parler d'engagements étudiants plutôt que de l'engagement étudiant.**

C. De la volonté d'agir à l'action

Au-delà des modes de mobilisation et d'action pratiqués par les étudiant·es, on remarque également qu'une part non négligeable de ces étudiant·es ne participent pas à ces modes d'action mais les soutiennent voire souhaitent les pratiquer. 28% des répondant·es se déclarent capables de participer à une manifestation et/ou à ne pas aller en cours pour participer à une grève pour le climat. Parallèlement, 5% d'étudiant·es ont déjà participé à une action de désobéissance civile et 29% se sentent capables de le faire, soit une part six fois plus élevée. Cette différence plus marquée pour le cas de la désobéissance civile peut s'expliquer par le fait que ce mode d'action nécessite davantage d'investissement en termes de temps et de risques encourus étant donné qu'il s'agit par définition d'un refus volontaire et public d'obéir à une loi, un règlement ou une autorité publique⁴⁵. On note malgré cela que quatre étudiant·es sur cinq (80%) ne s'opposent pas voire soutiennent les actions de désobéissance civile.

La proportion d'étudiant·es souhaitant agir mais n'agissant pas est plus élevée dans les modes d'action s'effectuant dans le cadre des cours. Près de la moitié des répondant·es souhaite monter un projet étudiant lié à l'écologie (47%) et la même proportion se déclare capable d'organiser une activité dans le cadre des cours sur l'engagement ou l'écologie (46%). Cela montre que les formations et les établissements jouent un rôle important dans la transition écologique pour les étudiant·es et peuvent même servir de levier. De manière plus générale, les différences entre volonté d'agir et pratiques effectives s'expliquent également par un manque de ressources pour une part des étudiant·es, qu'il s'agisse de ressources économiques ou matérielles, d'informations ou encore de temps. Les étudiant·es sont, comme cela a été développé dans le rapport, pris dans un système de contraintes qui peut limiter voire empêcher leur engagement, y compris écologique. Améliorer les conditions de vie des étudiant·es permet par conséquent de favoriser leurs engagements, ce qui réduit l'écart entre la volonté d'agir et l'action.

⁴⁵ Youmatter. "Désobéissance civile : définition". Youmatter, 4 mai 2023.

Conclusion

Les résultats de la CNE 2023 permettent de dresser un paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche sous le prisme des enjeux écologiques en mettant en lumière les tendances qui existent dans les pratiques, besoins, avis et attentes des étudiant·es. D'abord, **les étudiant·es ont conscience des enjeux écologiques actuels et futurs et soutiennent en majorité, voire militent, pour la cause écologiste. On remarque également que les étudiant·es (re)politisent les enjeux écologiques.** En effet, ils et elles considèrent que **les pouvoirs publics et les grandes entreprises doivent être des acteurs centraux dans la transition écologique.** En outre, cette politisation s'accompagne de solutions attendues par les étudiant·es visant à relever les défis écologiques, telles que la mobilisation et la formation. En effet, **69% des répondant·es souhaitent que leurs études les préparent davantage aux enjeux écologiques actuels et futurs.** De plus, ils et elles attendent que ces solutions soient mises en place par les pouvoirs publics et les grandes entreprises.

Cependant, **les rapports des étudiant·es à la cause écologiste ne sont pas uniformes** et leur hétérogénéité reflète la complexité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous avons ainsi identifié trois principaux profils-types dans la CNE 2023 : les éco-actif·ves, les non-agissant·es et les anti-écologistes. Chacun a son propre niveau d'engagement et de pratiques vis-à-vis de l'écologie et cette hétérogénéité illustre l'importance de ne pas généraliser les comportements et les attitudes des étudiant·es, mais plutôt de reconnaître la complexité de leurs motivations et de leurs actions qui s'inscrivent en majorité dans une volonté de voir l'enseignement supérieur et de la recherche intégrer davantage la transition écologique.

La CNE 2023 rend également compte des contraintes auxquelles sont confrontées les étudiant·es. **Ces contraintes sont surtout économiques et matérielles et se traduisent concrètement dans des domaines comme la consommation, l'alimentation ou le logement.** Une fois de plus, ces contraintes ne touchent pas toute la population étudiante de la même manière et elles sont en grande partie le reflet d'inégalités socio-économiques qui doivent être réduites afin d'améliorer les conditions de vie des étudiant·es. Ces pratiques et contraintes se traduisent pour les étudiant·es par des attentes à l'égard des établissements, des campus et des points de restauration qui jouent un rôle important dans les modes de vie étudiants. Enfin, **les pratiques et contraintes des étudiant·es sont également fortement liées à l'engagement qui nécessite du temps que les étudiant·es ne peuvent pas toujours dégager.**

L'engagement des étudiant·es s'exprime de différentes manières, du changement de mode de consommation et d'alimentation à la mise en place d'un projet sur le campus, en passant par l'engagement au sein d'une association. **Cet engagement associatif occupe une place particulièrement importante dans les écoles et les IEP. Dans les universités, les étudiant·es s'engagent surtout à l'extérieur de leur établissement,** à travers la signature de pétitions, les grèves pour le climat ou encore les manifestations qui concernent davantage les étudiant·es des universités. Enfin, le soutien à la désobéissance civile est plutôt homogène au sein de la population étudiante, même si sa pratique concerne davantage les universités et les IEP. Si l'engagement étudiant est donc pluriel et varié, celui-ci est en grande partie lié à l'établissement et à la formation.

Conformément aux attentes étudiantes formulées dans la CNE 2023, **une impulsion au sein des pouvoirs publics et des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche est donc nécessaire afin de permettre la mise en place de la transition écologique.** Pour cela, le RESES a élaboré différentes recommandations.

Recommandations

Formation & insertion professionnelle

#FORMATION

En 2023, l'écologie est une dimension cruciale pour les étudiant·es qui souhaitent des formations à la hauteur de l'urgence climatique. Tandis que 43% des étudiant·es considèrent n'être pas assez formé·es aux enjeux écologiques, 7 étudiant·es sur 10 souhaitent l'être davantage. De plus, 76% des étudiant·es considèrent l'éducation, la formation et la sensibilisation comme des solutions efficaces contre le changement climatique. Pourtant, moins de la moitié des étudiant·es a un cours obligatoire sur les enjeux écologiques.

Un plan de financement à la hauteur des engagements pris pour l'intégration de la transition écologique au sein de l'Enseignement Supérieur et la Recherche doit être établi.

Concrètement, ce plan de financement devra permettre d'accompagner et d'atteindre les objectifs fixés par la circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche "Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle"⁴⁶. En effet, les annonces d'octobre 2022 de la ministre Sylvie Retailleau reprennent en partie le rapport Jouzel en rendant obligatoire une formation format "Tronc Commun" pour toutes les filières, puis dans un second temps des cours spécifiques à la Transition Écologique adaptés à chaque filière. Cela ne pourra pas être fait sans la formation des enseignant·es aux enjeux d'écologie et de solidarité. Des financements à la hauteur de ces ambitions sont donc essentiels à la réalisation de ces engagements.

#INSERTION

En 2023, les étudiant·es souhaitent une cohérence entre leurs engagements écologiques et leur insertion professionnelle. En effet, 90% des étudiant·es considèrent pertinent qu'une entreprise change de modèle économique pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux. De plus, 88% des étudiant·es estiment pertinent qu'une entreprise ait une politique partenariale en cohérence avec son engagement. Du fait du rôle important qu'ils jouent dans la vie et l'insertion des étudiant·es, les établissements du supérieur se doivent de correspondre à ces aspirations.

Les établissements de l'Enseignement Supérieur doivent favoriser les partenariats avec les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Concrètement, les établissements de l'Enseignement Supérieur doivent se doter de chartes partenariales ambitieuses contrôlant et valorisant les structures vertueuses pour l'environnement dans les partenariats des établissements. Ces chartes engageraient les établissements autant sur les partenariats financiers, que sur les partenariats de gouvernance (Conseil d'administration) et les partenariats d'insertion (offres d'emploi d'entreprises valorisées).

⁴⁶ "Cadrage et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche", [esr.gouv.fr](https://www.esr.gouv.fr), juin 2023, https://www.cge.asso.fr/wp-content/uploads/2023/07/Note-de-cadrage-MESR_TEDS_formation-des-etudiants-1er-cycle.pdf

Modes de vie

#ALIMENTATION

En 2023, seuls 31% des étudiant·es pensent que le point de restauration de leur établissement prend en compte la transition écologique. Les actions qu'ils et elles souhaitent voir mises en place en priorité sont l'accès à des produits de saison et/ou locaux (pour 54% d'entre elle·eux), la réduction des emballages et du plastique (48%) et la proposition de produits bio et/ou équitables (35%). Ces chiffres montrent que l'engagement écologique des étudiant·es se retrouve dans leurs attentes de consommation.

Il est donc nécessaire d'accompagner et financer la transformation de l'offre alimentaire sur les campus pour qu'elle soit plus durable, saine et accessible à toutes et tous.

Concrètement, cela permettra d'accompagner les CROUS dans la mise en œuvre de la loi EGalim, dans la création de commissions transition écologique ou dans la rédaction de leur Schéma Directeur de la Transition Écologique, de suivre et d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par ces cadres. Les restaurants publics ne doivent cependant pas être les seuls à œuvrer pour une meilleure offre alimentaire pour les étudiant·es, il est ainsi primordial de développer des cahiers des charges de l'alimentation durable pour le choix des prestataires de restauration privés.

#IMMOBILIER

En 2023, la première action que les étudiant·es souhaitent voir être mise en place sur leurs campus est la rénovation énergétique des bâtiments (44% d'entre elle·eux), suivie par la réduction des déchets et l'amélioration du tri sélectif (35%), puis l'adoption d'une politique d'achat responsable (30%). L'immobilier affecté à l'Enseignement Supérieur correspond à 25 millions de m². Cependant, seulement 8% des bâtiments de l'État sont étiquetés A et un quart sont en dessous de E. Cette demande montre à la fois que le sujet de la consommation énergétique est maintenant au cœur des préoccupations écologiques mais aussi que l'université est considérée comme un "lieu de vie" par les étudiant·es.

La rénovation du parc immobilier de l'enseignement supérieur est donc nécessaire afin de baisser la consommation énergétique des bâtiments et de permettre de meilleures conditions d'études.

Concrètement, cela peut passer par rendre les universités propriétaires de leurs patrimoines, ce qui permettra de les rendre plus autonomes sur leur dépense d'énergie et de mettre plus facilement en place leurs projets immobiliers. Cela ne sera cependant pas efficace sans la création d'un plan de financement de la transition écologique des bâtiments de l'enseignement supérieur à la hauteur des ambitions. Celui-ci ne devra idéalement pas fonctionner par appel à projet car il y a un risque que la répartition des fonds soit inégale entre les universités dotées d'une équipe dédiée à la rénovation et celles qui n'en n'ont pas. Enfin, il faut accompagner les CROUS à rénover leur parc immobilier, notamment les logements étudiants.

⁴⁷Darenes, Anais, et Gabriel Goll. "Le grand chantier de la rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire", *le-reses.org*, 10 novembre 2021.

Engagement étudiant

#ENGAGEMENT

En 2023, l'engagement associatif des jeunes continue de croître chez les étudiant·es. Tandis qu'un·e étudiant·e sur cinq a déjà monté un projet lié à l'écologie, la moitié des étudiant·es se déclare capable de le faire. De plus, un engagement politique plus fort des étudiant·es est constaté. En effet, 74% des étudiant·es considèrent la mobilisation et l'action citoyenne comme des solutions efficaces dans la lutte contre le changement climatique. En outre, l'écologie, l'éducation et l'accès à la santé sont les thématiques sociétales les plus importantes selon les étudiant·es. Cependant, d'après la CNE 2023, **le principal frein à l'engagement étudiant est le manque de temps (52%)**, loin devant les autres freins (le manque d'information sur les initiatives existantes étant le deuxième avec seulement 8%).

L'aménagement des parcours et des cours est donc nécessaire pour encourager et valoriser l'engagement des étudiant·es.

Concrètement, cette valorisation de l'engagement des étudiant·es peut prendre la forme de création d'Unités d'Enseignement (UE) et de crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) dédiés. Par ailleurs, l'aménagement de parcours engagement permettrait aux étudiant·es de trouver le temps à leurs activités engagées dans leurs emplois du temps. Enfin, en donnant accès à des droits spécifiques (locaux, ressources...) aux étudiant·es, leur engagement serait facilité. Ces modalités peuvent être mises en place conformément aux recommandations du ministère dans le cadre de la circulaire TEDS et des schémas SDVE et DD&RSE⁴⁸.

#GOUVERNANCE

En 2023, la politisation des étudiant·es sur les enjeux écologique est marquante et leurs établissements en deviennent le lieu d'expression. Cette politisation croissante se traduit notamment par des formes d'engagement qui se multiplient sur et en dehors des campus. Pourtant, 77% des étudiant·es estiment que leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte dans les décisions politiques. Cette tendance témoigne du décalage entre les aspirations des étudiant·es à participer à la création des politiques les concernant et la réalité.

La création d'instances démocratiques et participatives qui intègrent toutes les parties prenantes de la vie des campus, dont les étudiant·es, est donc nécessaire pour faire croître leur représentativité dans les organes décisionnaires.

Concrètement, ces instances démocratiques et participatives pourraient prendre la forme de parlements étudiants, ou bien de l'ajout d'un corps étudiant aux instances de gouvernance déjà en place au sein des établissements. Ces instances permettraient de valoriser la place des étudiant·es au sein du débat public, de permettre l'émergence de nouveaux sujets importants aux yeux des étudiant·es, d'assurer la cohérence entre le projet de l'établissement et les aspirations étudiantes tout en faisant des établissements de véritables espaces démocratiques.

⁴⁸ "Cadre et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche", cge.asso.fr, juin 2023.

Conditions de vie

#AUTONOMIE

En 2023, 56% des étudiant·es ne changent pas leurs habitudes de consommation par manque de budget et 40% des étudiant·es travaillent dans le cadre ou en parallèle de leurs études pour subvenir à leurs besoins. La contrainte financière est la contrainte principale que rencontrent les étudiant·es et celle-ci revient dans différents domaines de leur vie : possibilité d'engagement, habitudes de consommation etc.

Garantir une allocation d'étude afin d'améliorer les conditions de vie des étudiant·es et de permettre une plus grande accessibilité aux modes de consommation durable.

Un revenu minimal pour tous·tes les jeunes serait une solution alternative pour assurer un budget minimal alloué à la consommation des étudiant·es et permettrait un meilleur investissement dans les études en limitant le nombre d'étudiant·es contraint·es d'avoir un emploi salarié en parallèle de leurs cursus. Cette allocation minimum devrait être accessible à tous·tes les étudiant·es et ne devrait pas se substituer aux bourses qui sont reçues par les étudiant·es les plus précaires.

#LABELDD&RS

En 2023, 91% des étudiant·es estiment que leur campus n'agit pas suffisamment pour la transition écologique et 30% des étudiant·es prennent en compte les enjeux écologiques dans leur choix de formation. Ces chiffres montrent la place majeure qu'accordent les étudiant·es à l'écologie, tant dans leurs attentes vis-à-vis des instances publiques que dans leur choix personnels et professionnels.

Généraliser l'obtention du label DD&RS à l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur afin de garantir une prise en compte de la Transition Écologique sur les campus.

Concrètement, l'obtention de ce label permettra de répondre aux attentes des étudiant·es vis-à-vis de leurs campus. Le label DD&RS et le Plan Vert sont des moyens d'impulser la transition écologique des campus de façon systémique et sur tous les aspects de leur fonctionnement (stratégie, formation, recherche, environnement et politique sociale). Néanmoins, si depuis 2019 les établissements ont l'obligation de se doter d'un Plan Vert, leur mise en œuvre n'est pas obligatoire. Le Label, qui certifie la mise en œuvre du plan vert, montre que seuls 40 établissements l'ont opérationnalisé. Le Label DD&RS doit être généralisé, démocratisé et suivi avec des moyens de contrôle afin d'accompagner la mise en place des plans verts et de ne pas laisser des stratégies déjà établies être délaissées.

Annexes

Bibliographie et sitographie

Articles et ouvrages scientifiques

- Comby, Jean-Baptiste. La Question climatique : Genèse et dépolitisation d'un problème public. Raisons d'Agir, 2015.
- Dorard, Géraldine et Mathieu, Sacha. "Végétarisme, végétalisme, véganisme : des comportements (alimentaires) au service de l'identité ? Une étude qualitative en population française", Psychologie Française, Volume 66, Septembre 2021.
- Evrard, Anne-Sophie, et al. « Chapitre 28. Bruit », Isabelle Goupil-Sormany éd., Environnement et santé publique. Fondements et pratiques. Presses de l'EHESP, 2023, pp. 737-768.
- Fidelman, Carolyn G. Course evaluation surveys: In-class paper surveys versus voluntary online surveys, 2007, Université de Boston, thèse de doctorat.
- Fouqueray, Timothée. « Les sciences sociales sont nécessaires et complémentaires des sciences naturelles pour la recherche sur les changements climatiques », L'Information géographique, vol. 86, no. 3, 2022, pp. 78-94.
- Fripiat, Didier, et Nicolas Marquis. "Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux", Population, vol. 65, no. 2, 2010, pp. 309-338.
- Lamb, William F, et al. "Discourses of Climate Delay." Global Sustainability, vol. 3, 2020, e17, p. 1-5.
- Michon, Sébastien. "Les effets des contextes d'études sur la politisation", Revue française de pédagogie, n°163, avril-juin 2008.
- ⁴⁶ "Cadrage et préconisations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche", cge.asso.fr, juin 2023.

Articles de presse

- AFP, et le Monde. "Des étudiants de HEC Paris perturbent une table ronde pour dénoncer les projets « climaticides » de TotalEnergies et de Shell", Le Monde, 26 mai 2023.
- Bamas, Arthur, et al. "Les jeunes Français, victimes insoupçonnées de la précarité numérique", Le Monde, 28 janvier 2022.
- Darenes, Anais, et Gabriel Goll. "Le grand chantier de la rénovation énergétique du patrimoine immobilier universitaire", le-reses.org.10 novembre 2021.
- Dumont, Justine. "Passoire thermique : tout ce qu'il faut savoir en 2023", Greenly.Institute, 13 septembre 2023.

- Foucart, Stéphane. "Sécheresse : plus une goutte d'eau au robinet, le scénario qui inquiète les Pyrénées-Orientales", Le Monde, 23 avril 2023,
- Garric, Audrey. "Climat : après Roland-Garros, la campagne Dernière Rénovation veut multiplier les actions coups de poing", Le Monde, 8 mai 2023,
- Garric, Audrey. "TotalEnergies mène à bien une AG perturbée par une manifestation de militants du climat", Le Monde, 26 mai 2023,
- Gérard, Mathilde. "Des étudiants d'AgroParisTech appellent à désertir des emplois destructeurs." Le Monde, 12 mai 2022,
- Gless, Etienne. "Trois ans après la crise sanitaire, une jeunesse plus défiante et des inégalités d'orientation en hausse", L'Etudiant, 14 juin 2023,
- Grenon, Florian. "Les étudiants basculent dans la précarité, alertent les syndicats", L'Humanité, 17 août 2022, <https://www.humanite.fr/societe/fac/les-etudiants-basculent-dans-la-precarite-alertent-les-syndicats-760536>
- Lamoureux, Marine. "Ecologie : les multiples visages des jeunes de la «génération climat»", Etude de Quantité Critique, La Croix, 17 juin 2021.
- Lecherbonnier, Sylvie. "Toujours plus chères, toujours plus attractives : le paradoxe des écoles de commerce", Le Monde, 19 novembre 2020,
- Le Nevé, Soazig. "Rénovation énergétique : la colère du président de l'université de Bretagne occidentale", Le Monde, 18 décembre 2020, https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/12/18/renovation-energetique-la-colere-du-president-de-l-universite-de-bretagne-occidentale_6063882_3224.html
- Massemin, Emilie. "C'est un fait : les femmes sont plus écolos que les hommes", Reporterre, 9 mars 2023, <https://reporterre.net/C-est-un-fait-les-femmes-sont-plus-ecolos-que-les-hommes>
- Ogier, Jean-Marc. "Communiqué du président de la Rochelle université", univ-larochelle.fr, 18 décembre 2020, <https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/espace-presse/communiques-de-presse/2020-2/communique-du-president-de-la-rochelle-universite/>
- Piketty, Thomas. "Budget 2008 : la jeunesse sacrifiée", Le Monde, 12 octobre 2017, <https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/10/12/budget-2018-la-jeunesse-sacrifiee/>
- Quantité Critique. « Grèves pour le climat : "La mobilisation des jeunes ne témoigne pas d'une diversification sociale" », Tribune du Collectif Quantité critique, Le Monde, 19 avril 2019.
- Rédaction Start. "Polytechnique : les questions que soulève le projet d'implantation de LVMH", Les Echos, 8 novembre 2022,
- Rigot, Clémentine. "Rénovation énergétique des universités : un chantier titanesque", L'Etudiant, 14 février 2023,
- Soullignac, Juliette. "Rénovation énergétique : les universités ont besoin d'au moins 7 milliards d'euros", Les Echos, 23 novembre 2022,
- Youmatter. "Désobéissance civile : définition", Youmatter, 4 mai 2023,

Enquêtes et rapports

- Aviva. “Les Français, plus “écologisé que jamais””, Aviva, 3 octobre 2019,
- Commissariat général du développement durable. “Notre alimentation, c’est combien de gaz à effet de serre (GES) ?”, notre-environnement, 8 septembre 2022
- Dugast, César, et Soyeux, Alexia. “Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l’Etat face à l’urgence climatique”, Carbone 4, juin 2019,
- Gruber, Nicole, et al. (CREDOC). Moral, état d’esprit et engagement citoyen des jeunes en 2022. Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, INJEP, Notes & rapports/rapport d’étude, septembre 2022,
- Headway Advisory. Etude sur la Transition Ecologique (TE) au sein des établissements d’enseignement supérieur (ESSR), Headway Advisory, juin 2023,
- IPSOS. “Observatoire climat et opinions publiques”, IPSOS, Novembre 2020,
- Lee, Hoesung et al. Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6), 2023.
- Ministère du Travail, du Plein emploi et de l’Insertion. “Les chiffres de l’apprentissage en 2022”, Ministère du Travail, du Plein emploi et de l’Insertion, du 17 mars 2023,
- REFEDD. “Les étudiant·e·s face aux enjeux environnementaux”, RESES, 2020,

Sources complémentaires

- La Déferlante. “Charte d’écriture inclusive et marche orthotypographique de La Déferlante”. La Déferlante, mars 2023
- Pour un Réveil Écologique. “Manifeste pour un réveil écologique.” Pour un Réveil Écologique, 2018, <https://manifeste.pour-un-reveil-ecologique.org/fr>